

Troisième année, N° 7

Publication hebdomadaire

Le numéro : 75 centimes

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 11 mai 1923

## Sommaire :

Réponse à l'enquête sur l'esprit  
de la jeunesse belge

M. Ryckmans et l'Est-Africain

Lettre de mon oncle curé

Les allocations familiales

“ L'homme sauvage „ se défend

Giovanni Hoyois

Pierre Daye

Omer Englebert

V. Fallon, S. J.

Louis Picard

Les idées et les faits : Chronique des idées : Robert Bellarmin, J. Schyrgens. —  
Une enquête sur le nationalisme, F. Deschamps. — Rome.

## La Semaine

\* L'Église compte un bienheureux de plus : Michel Garricòits, humble prêtre français que Notre-Seigneur exalte pour le récompenser de son amour et le donner en exemple à ses confrères dans le sacerdoce.

Et ainsi s'accomplit le dessein de Dieu sur le monde : peupler le ciel d'élus en aidant ceux qui luttent encore par l'intercession des saints qui ont répondu héroïquement à la grâce du Christ. Et quand sera parfait le nombre des élus, le monde, qui n'aura plus de raison d'être, finira...

\* La commission sénatoriale soumet au Sénat le

projet Broqueville : Gand-flamand, mais avec la possibilité d'y devenir avocat et médecin en français. Pareil projet a l'avantage de ne comporter aucune contrainte linguistique, mais les Flamands l'acceptent-ils ? tout est là. La parole de M. Renkin reste toujours vraie : il est impossible, si on veut faire œuvre de paix, de résoudre le problème contre les Flamands.

\* France et Belgique ont repoussé les propositions allemandes : réparations insuffisantes et sécurité non garantie. On « tient » l'Allemagne et on ne desserrera l'étreinte qu'après exécution.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



Il n'y a pas  
de  
meilleur  
**CHOCOLAT**  
que  
**DUC**

**CHOCOLAT**



**DUC ANVERS**

**MARQUES :**

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

*Siège Social* : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

*Succursale* : BRUXELLES, rue Royale, 68

rue des Colonies, 35

*Agences* : ANVERS, avenue de France, 119

BRUGES, rue Nicolas Despars, 11

CHARLEROI, Quai de Brabant, 16

COURTRAI, rue de Tournai, 30

MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1

ROULERS, place Saint-Amand, 29

*Bureaux* : BRUXELLES-MARITIME,

place Saintelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18

FOSSÉS — GHISTELLES — PONT

A CELLES — SPRIMONT — THOU-

ROUT-FRAMERIES - LENS s/DENDRE

*Filiales* : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-

strasse, 5, à Aix la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,

à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouverture de Crédit —*

*Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit*

*et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres*

*— Vérification des tirages à la demande des clients —*

*Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

**LAMPE  
FANAL**  
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,  
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03



# Réponse à l'enquête sur l'esprit de la jeunesse belge <sup>(1)</sup>

Telle qu'elle se dévoile ainsi dans sa complexité, l'élite de notre jeunesse catholique et cultivée forme-t-elle ce qu'on peut appeler une *génération* ? Fait-elle figure de personnalité nouvelle, ou tout bonnement, de docile héritière ?

Sans être ni l'une ni l'autre, peut-être porte-t-elle les marques d'une transition.

S'il n'est pas téméraire d'esquisser ici, avec toutes les précautions requises, une sorte de conclusion, le mouvement actuel, en effet, paraît laisser en amont les idoles verbales dont s'est enivré le XIX<sup>e</sup> siècle, pour revenir aux ports de la simple raison. Des jeunes catholiques déclinent publiquement, à l'occasion, sans honte ni forfanterie, leur identité chrétienne. Ils savent aujourd'hui faire le départ de l'action politique et de l'action religieuse, en dépit de la longue confusion où notre histoire intérieure les avait jetées. Ils font confiance à la hiérarchie et saluent dans le prêtre moins un fonctionnaire ou un administrateur rituel qu'un père et un ami. Ils avouent que la nation n'est pas une entité littéraire et que les parades oratoires ne lui apportent pas le salut. Ils canalisent leur activité personnelle, si grossier qu'en soit encore l'aboutissant, suivant une ligne de persévérance. Il s'en trouve parmi eux, enfin, pour crever les glorieuses baudruches dont la vision ensorcelait leurs pères. Voilà autant de changements qui sont des améliorations. Le libéralisme s'effrite de plus en plus ; on comprend que le centre de gravité, dans la vie individuelle, dans la vie civile, dans la vie chrétienne, ne gît pas au siège du sentiment, ni dans le chaos des opinions, ni même dans un compromis entre des partis politiques, mais, indissolublement, au plus profond des choses, dans une intransigeante loi naturelle qui nous rompra si nous ne savons, de plein gré, nous y conformer.

Il s'opère en ce moment, à cet égard, un début d'assainissement par les bases. Le XIX<sup>e</sup> siècle commençant eut aussi une renaissance catholique. Mais qu'elle était différente ! Si, à cette époque, une réaction antilibérale, avec de Maistre et de Bonald, tendait droit à la pureté doctrinale, un second mouvement, libéral avec toute l'école romantique, on le sait, faussait la restauration religieuse dans le germe. Comment ses fruits n'eussent-ils pas été stériles ? Ce fut le malheur du siècle que, à maints égards, il prévalut sur l'autre ; plusieurs générations en furent dévoyées. Sous les fumées du préjugé révolutionnaire, la légitime hypothèse des libertés parut si parfaitement séante et définitive, elle devint si naturelle à beaucoup de catholiques belges que, à leurs yeux, la thèse en fut obnubilée. Toujours davantage, on négligea pour l'urgente action positive l'« impraticable » théologie et jusqu'à la simple philosophie rationnelle. Toute une lignée de catholiques de cœur, qui répandit dans l'arène politique des trésors d'énergie, ne fut, de la sorte, pas complètement catholique d'esprit.

Marquons le revirement. A présent, devant la même situa-

tion intérieure, alors que, peut-être, les raisons de l'hypothèse gardent vigueur, un grand nombre de jeunes catholiques, respectueux du régime que célébraient leurs aînés, se placent néanmoins à l'opposé d'eux pour l'apprécier. C'est que, par l'implacable logique des choses, l'institution libérale, en achevant de développer ses conséquences, touche visiblement, désormais, à l'absurde. L'ավիլissement moral, la perversion d'une presse devenue serveuse des passions au lieu de s'en faire l'éducatrice, le verbalisme des demi-cultivés, la suffisance de l'individu institué par la loi même juge de tout et de tous, l'irreligion du peuple et la dépopulation, le socialisme matérialiste et l'égoïsme économique qui le fit éclore, toutes ces terribles conclusions font mettre le doigt, violemment et sans échappée possible, sur le mensonge des prémisses révolutionnaires. Aussi voit-on, par un inévitable retour de lucidité, la thèse, de nouveau, poindre à l'horizon. L'idée commence à se répandre qu'il est un statut moral naturel à la civilisation.

N'exagérons pas. Tous nos jeunes intellectuels n'en sont pas là, même de ceux qui publient leurs idées. Un certain nationalisme — il en est de maintes espèces — prolonge au contraire la ligne neutraliste du côté de la morale et de la religion, espérant ainsi, quitte à sacrifier les fondements de l'édifice social, trouver de quoi en restaurer un étage. Ce parti ne manque pas de fasciner du monde. Et pourtant, ses thèses — n'abusons pas du mot doctrine, qui exprime une chose ample et cohérente — ses thèses marquent aussi un progrès, puisque, de la neutralité, elles exceptent un point tout au moins : la conservation de l'État et ses exigences immédiates. Voilà autant de repris sur les possessions libérales, et non point parmi les accessoires, mais dans les réserves de fond.

Tout cela nous autorise à noter dans la jeunesse non pas une guérison, certes, mais des symptômes de convalescence. Ne nous abusons pas. Une génération historique se dit d'un ensemble de contemporains qui, dominés par quelques grandes figures du présent ou du passé, sont empreints d'une affinité à la fois nette et foncière. Nous n'en sommes pas là. Signalons nous, plus modestement, à un stade provisoire de détachement, d'un côté, d'aspiration, d'autre part. Cela suffit à donner confiance. Si, parmi nos jeunes, la volonté se formule encore peu, il n'en est pas moins vrai que nous sommes en voie. C'est mieux de tendre que de stagner.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que, dans cette marche générale, la guerre ait provoqué une brisure. Les tendances que révèlent ces jeunes, sauf peut-être en politique proprement dite, se décalaient avant 1914 chez leurs aînés de dix et de quinze ans. La guerre, tout au plus, ferma pour un temps les vannes. Leur ouverture, ensuite, provoqua un rapide bouillonnement de surface. Mais le courant profond n'en fut pas détourné.

\* \* \*

La jeunesse est située en plein carrefour d'influences. Sa réceptivité naturelle lui fait ressentir vivement les actions et les réactions du dehors. Il faudrait donc, si l'on veut achever son

(1) La première partie de l'étude de M. Hoyois a paru dans la *Revue catholique* du 4 mai.



signalement, cataloguer, au moins, les plus vigoureuses de ces pressions et tracer leur courbe de poussée. On ne saura qu'à ce prix si la direction que nos jeunes ont prise offre des chances de stabilité. Sans doute, les masses et les élites se prêtent diversement à ces impulsions, les élites elles-mêmes varient leur angle de contact, mais, ce partage fait, c'est néanmoins aux grandes influences ambiantes de dicter seules, selon qu'elles sont durables ou passagères, les circonspectes prévisions qu'autorise l'histoire morale.

En politique, les événements qui ont projeté les lumières nouvelles sont formidables. De plus, ils sont nombreux. Ils se continuent d'un bout à l'autre de l'Europe. On peut croire qu'à la fixité de la cause répondra la continuité de l'effet et que, la cruelle évidence suppléant enfin à une prévoyance trop intermittente, on y verra de plus en plus clair en logique sociale.

Nous possédons de plus sûrs garants du progrès proprement religieux des jeunes. En 1912 déjà, au lendemain de ce congrès de Gilly qui marqua le baptême des organisations libres de collégiens, un chroniqueur du *Bien Public* s'écriait : « Voici le premier commentaire en action de l'encyclique sur la communion fréquente ! » Les actes de Pie X, en effet, avaient ouvert une ère. En concentrant la vie chrétienne autour de la pratique eucharistique, ils ont porté la discipline pastorale à un niveau de maturité d'où elle ne redescendra plus. Ce facteur, nous pouvons en nourrir l'assurance, demeurera demain tel que nous le voyons aujourd'hui. Universel de sa nature, portant au point vif de l'action morale, il suffirait à renouveler la face de notre jeunesse, si celle-ci lui prêtait une correspondance adéquate.

Mais précisément, en regard de ces aliments d'énergie, les causes de dissolution spirituelle sont terribles. Plus que tout excitant, la guerre a stimulé la course à l'or. Depuis que l'échelle des situations est disloquée et que les carrières intellectuelles passent pour des ornières de famine, depuis qu'une frénésie de dépense commande une fièvre de gain, le triomphe de l'économie matérielle sur la haute culture se consacre. L'opinion vulgaire le sanctionne ; elle secoue les poussières du vieux prestige qui, dépôt intact d'une longue tradition, enveloppait encore, aux yeux du peuple, les œuvres de l'esprit. L'utilité immédiate paraît devenir la pierre de touche de toute valeur. Docile aux entraînements, faut-il le répéter, la jeunesse est impérieusement en portée par cette coulée. Celle-ci se ralentira-t-elle ? Peut-on la classer avec soulagement parmi les impulsions accidentelles, en songeant que, violente elle-même, elle est née d'un brusque imprévu, la guerre ? Ce serait oublier qu'on ne se trouve pas, ici, devant un cas d'insertion brutale, mais en face d'un phénomène de simple accentuation. Toutes élites mises à part, le XIX<sup>e</sup> siècle a tendu d'un jet continu à matérialiser l'existence. D'un geste de moins en moins géné, la masse a déposé, avec le respect des valeurs discrètes, la délicatesse de l'âme. Non, le nivellement utilitaire n'est pas, hélas ! un fait nouveau ; dans une ligne de direction déjà séculaire, il vient seulement d'être accéléré.

\* \* \*

Si l'on veut connaître, toutefois, le souffle le plus immédiat que notre jeunesse reçoive, il faudra déplorer, avant tout, la déchéance de la famille. A quoi bon le dissimuler ? La précieuse « cellule sociale » est passée, en beaucoup de cas, à l'état d'un foyer de désagrégation. On y défait l'éducation. Voici ce qu'écrivit un distingué supérieur de Collège : « J'ai l'impression nette, motivée, que nous battons dans le vide.

Ce que nous semons dans les Collèges tombe dans une terre que les parents ont, ou mal préparée, ou ensemencée d'ivraie et — voici le malheur — le résultat du travail d'un trimestre, voire d'un demi-trimestre est saccagé en quelques jours de vacances... Il faudrait rééduquer les parents avant d'accepter leurs enfants. » Cette plainte est générale parmi les éducateurs. Elle est tristement instructive. Si les jeunes gens sont meilleurs au collège que chez eux, c'est donc que la fameuse joute de l'autorité, rupture d'une relation dont on oublie souvent le terme aimé, provient moins d'une répugnance à la soumission que d'une inaptitude au commandement. Il y aurait une nouvelle enquête à faire : elle porterait sur les idées courantes des parents au sujet de l'éducation. On y recenserait sans doute des abdications en masse. On verrait comment, dans la bourgeoisie surtout, le mirage de la vie facile porte avec lui la condamnation de l'enfant : de celui qui ne naîtra pas, chose connue, mais aussi de celui qu'on laissera s'éveiller à la vie au sein d'une langueur déjà héréditaire. Que peut-il recevoir si on ne lui donne rien ? Une partie de la génération qui va aujourd'hui des quarante aux cinquante ans souffre d'une réelle atrophie morale. A l'horreur du sacrifice, à la peur du risque qui la paralysent, elle n'oppose aucune rempart de principes. Son insignifiant capital d'idées disparaît sous les brumes du « laisser faire » libéral. Au fond, cela ne s'explique-t-il pas un peu ? Le matérialisme régnait dans les écoles publiques, dans la presse, dans la vie sociale, au temps où les hommes de cet âge se formaient. Il a déteint sur eux, à leur insu, car on les voit se défendre avec humeur, en rappelant qu'ils votent pour le parti catholique et qu'ils n'ont jamais déserté la messe dominicale. Faut-il donc s'étonner, même après ce plaidoyer, qu'on les trouve indigents et atones ?

\* \* \*

Aux vents qui dessèchent les volontés se mêlent intimement ceux qui stérilisent l'intelligence ; de nouveau, la malléable jeunesse est leur première victime. La haute intellectualité cherche en vain sa place dans la dispersion où la vie moderne écartèle les esprits. Cette « vie intense » dont la théorie nous est venue d'Amérique mais que tout un siècle de libre concurrence avait installée en Europe, cette vie de trépidation et de gâchis qui met tout le monde au surmenage et fait pulluler les neurasthéniques, Ernest Psichari la prenait en horreur dans les solitudes du désert, qui la lui révélaient, enfin, du dehors. Comment serait-elle propice à la pensée, si l'on songe que méditer, c'est se tenir coi, que la maturité est affaire de silence et que la certitude requiert les patients délais de la réflexion ? L'une des plus profondes réformes sociales consisterait assurément à restituer aux gens de culture ce loisir, ce fécond et nécessaire *otium* qui est à l'origine des grandes productions humaines. Ne craignons pas qu'en abuse une génération d'hommes positifs, à qui la rêverie répugne. Alors que l'intelligence abonde, il y a disette d'intellectualité. Est-ce donc, dans le petit nombre des personnes à la fois instruites et avisées, faute de désir ? Non point, mais manque de temps. A ces conducteurs de droit, il arrive encore que l'on confie les rênes ou le volant. Seulement, c'est en leur disant : « Dépêchez-vous. Vous irez là, et là, et encore là. Si vous n'arrivez pas, cher Monsieur, nous sommes désolés mais il faudra vous déposer en route. » Comment le digne automédon, devenu chauffard par servitude, prendrait-il le temps d'allumer ses lanternes et de vérifier ses freins ?

Ce malheur passe au rang de cataclysme quand il frappe la jeunesse. Un esprit dérouté à l'âge de la formation est inerte



pour le reste de la vie. Ne parlons pas de l'emprise des sports sur l'étude. L'ambiance même où se meurt l'adolescent, surtout dans la grande ville, l'emporte de plus en plus au papillonnage de l'attention. Il est banal de remarquer que la carte postale tue le style épistolaire, que le journal relègue le livre et que le cinéma refoule le théâtre. On additionne, en ces faits, autant de symptômes de dégradation. Mais quand, aux mains de jeunes gens cultivés, le tract de propagande supprime le manuel et le traité, ou lorsqu'on voit des étudiants désertier les cours pour se bousculer aux conférences, on peut lancer le signal de détresse.

Parmi nos grands collégiens, et aussi dans cette tourbe de trainards dont la cohue rend irrespirable l'air de certaines classes d'universités, que d'esprits étioles pour s'être laissé séduire aux appâts de la demi-culture ! Les procédés d'éducation populaire, avec leurs attirances physiques de suggestion, leur grosse publicité, leur diversité et leur force d'actualité systématiques, sont mortels pour le jeune étudiant qui leur trouve trop de charmes en regard de l'aride grammaire et de la décevante version. Est-il trop folâtre ou trop insoumis pour savoir que cette vulgarisation, excellente pour les esprits frustes, lui est funeste, et que, si les écoles le soumettent, lui, à de rudes méthodes, si elles l'acheminent par des sentiers de patience, c'est afin de le mener à un point d'où il surplombera, avec toute l'aisance d'un jugement sûr, les marécages où resteront empêtrés les impatients ? Beaucoup de jeunes ignorent, apparemment, que l'authentique culture de l'esprit est d'ordre aristocratique, qu'elle n'a rien de commun avec les accrochages aux hasards desquels nous projette l'affiche et le journal, mais exige le labeur obscur d'une longue probation. Qu'on le leur dise ou non, comment les prémunir, du reste, contre la contagion du faux enseignement qui s'inocule partout, et en particulier contre les déviations cérébrales auxquelles la presse quotidienne, la plus popularisée des maîtresses d'école, provoque, tous les matins, chaque famille ?

Une autre influence concourt à la même dépravation : c'est le *hâtivisme* contemporain, ce modernisme de la profession, déplorable en toute rencontre, mais plus désolant que partout en fait d'études. Réduire à un effort minimisé l'acquisition d'un quelconque diplôme « reconnu » et jugé productif, c'est mener en grande pitié la science de demain et même l'exercice de toute spécialité. Tel est pourtant le sophisme auquel succombent beaucoup de jeunes gens parfaitement doués. Le vertige de la vitesse, cette maladie récente qui étourdit un peu tout le monde, les emporte dans la carrière. Mais le bon sens se venge, et l'haleine bientôt leur manque. Le jeune ouvrier rechigne à l'apprentissage ; on voit aussitôt désertier les métiers qualifiés et la malfaçon s'ensuivre. L'étudiant, en proie à l'arrivisme, amènera à la longue, s'il y persiste, une autre malfaçon dans la pratique des professions libérales, au grave dommage de la sécurité publique. Un avilissement général des produits, ceux de la main et ceux de la tête, aura répondu à une déchéance universelle du travail. Dira-t-on que, en revanche, la compression des facultés intellectuelles aura favorisé l'intensité des vertus actives ? Qu'on parle de leur hypertrophie, mais de rien d'autre, s'il est vrai que, d'une prudence malmenée, l'action naît forcément infirme.

Ce n'est pas tout. Moins frappante, non moins affligeante que la dissipation extérieure est celle qui réside, sous l'aile sacrée de la loi et à la faveur de l'inviolable concurrence, au sein même des programmes scolaires. Sous la hache de la spécialisation précoce, la culture générale se meurt ; d'un autre côté, la simple discipline du jugement est écrasée sous les débordes-

ments de l'érudition. Sans doute, les humanités anciennes se ressaisissent ; là où, dans l'étude même des auteurs, l'histoire étouffait l'analyse littéraire, celle-ci rentre en grâce. On la voit ressurgir vivifiée, grandie, débarrassée des oripeaux livresques, au bénéfice certain du goût. Mais la routine officielle est draconienne. A l'Université, les programmes « légaux » restent figés, et l'on voit, par exemple, le grade d'ingénieur civil des mines, qui introduit à l'exercice d'un savoir quelconque, ne comporter toujours que des notions dérisoires, en étendue, de philosophie et d'économie politique.

\* \* \*

Pour les épaules de la jeunesse, voilà d'accablants fardeaux. Voilà de grands voiles tirés devant ses yeux. Il se fait par places, il est vrai, des dégagements. En fait d'art, la génération adulte quitte aujourd'hui, d'un lent et timide exode, les grasses campagnes de Bœotie. Si l'on manque de boussole, si la plupart ignorent où se terre cette fameuse formule du goût, qu'ils croient parfois mathématique, du moins ont-ils découvert que le beau existe, qu'il n'est pas quelconque, et se mettent-ils en quête de lui. L'esthétique du bâtiment et des villes, la plus visible au peuple, a progressé par bonds depuis le début du siècle. Que l'on compare nos lamentables « rues de la Station », du XIX<sup>e</sup> siècle évidemment, avec les quartiers rebâtiés des villes dévastées. Est-ce devant les façades que sont tombées les ceillères ? Peut-être, mais en peinture, en sculpture aussi, on se pose désormais la question d'art. Les problèmes de la nature du beau ne sont plus des mystères ésotériques. Ils s'échappent par les fenêtres, ou noblement par la porte, grâce à la conférence publique, des cenacles d'artistes et des auditoires de philosophie. Bref, un ressort joue qui fut longtemps calé, et si l'on n'en peut dire plus, il est permis, toutefois, d'en augurer quelque chose.

Cela suffira-t-il à ranimer ce pauvre vieil « honnête homme » qui eut tant de peine à résister, depuis un siècle et demi, aux sévices de la vulgarité ?

Chose curieuse, et peut-être indice d'avenir ; alors que, chez les garçons, l'ambition d'esprit s'avilit, elle s'exalte au contraire chez les jeunes filles. A la faveur, sans doute, d'un courant de confiance venu du féminisme, les horizons de celles-ci s'élargissent. Certaines abordent résolument les hautes études ; d'autres, plus nombreuses, demandent aux *Ecoles supérieures* la culture générale et désintéressée que les jeunes gens, intéressés au contraire à l'acquiescer, ont méprisée en leurs classes d'humanités. Et rien ne les fascine sur ces bancs comme le contact des doctrines morales, spécialement de la théologie. Semblable éveil produit, de ci de là, dans les familles, à l'avantage des sœurs, une disproportion qui ne figurait pas au programme des frères. La blessure d'amour-propre sera-t-elle pour ceux-ci la « bonne souffrance » qui ramène à résignation ?

Béni prurit que celui-là, si l'on y songe, en regard des vastes influences qui déprennent, au contraire, de l'intellectualité.

\* \* \*

Pour supputer les chances, à cet égard, il faudrait, du reste, se rendre, sans faveur et sans haine, un compte exact du tempérament national. « Nous n'avons pas, en Belgique, le respect de beaucoup de choses, écrivait en 1913 M. le professeur L. Noël. En particulier nous n'avons pas le respect de la science. Le Belge est pratique et il voit petit. Il n'aime pas les mots sonores ni les théories, il n'aime pas les entreprises aventureuses et à longue portée. Il estime les choses à leur rendement



tangible et immédiat (1). » Depuis lors s'est opéré, il est vrai, le redressement de la guerre, et à l'heure qu'il est, l'entreprise coloniale, entre autres, semble susciter des énergies inédites de hardiesse. Mais on ne se dégage pas par surprise d'une ornière plusieurs fois séculaire. D'instinct, nous cherchons encore, en toutes choses, la *middelmaat*. S'il y a réellement un progrès accompli, c'est pour autant que ce pli invétéré nous soit connu, et qu'il soit fait à cette bizarre et autochtone *middelmaat* l'honneur de devenir un signe de contradiction. Les uns, déjà, s'en gaussent avec superbe et veulent exprimer cet intraduisible en le taxant de « goût du médiocre ». D'autres, outragés, s'en prévalent à l'instar d'une gloire patrimoniale et le consacrent avec une perfide ajoute comme le « le sens de la juste mesure ». Est-ce que tous n'auraient pas tort, mais aussi raison ? Le prestige de la *middelmaat*, n'est-ce pas, plutôt, un magnétisme inné qui détourne notre aiguille des choses neuves et périlleuses pour la fixer sur le viable et sur l'éprouvé ? Cette tendance nous protège vis-à-vis des extrêmes, un peu à la façon dont les aveugles sont préservés des éblouissements, mais elle nous rend volontiers suiveurs. Cette tournure d'esprit est susceptible d'amener d'heureuses coïncidences, puisqu'il se peut fort bien, après tout, que le bon et le vrai, comme le reste, aient en effet résisté à des essais chez nos voisins. Nous l'adopterons alors et nous en trouverons bien. Mais le faux aussi peut avoir bonne presse, et, de toute manière, quoi qu'il en soit des conséquences, nous aurons montré, en pareil choix, une prudence de pusillanimité et non d'intelligence.

\* \* \*

Rien de tout cela, on le voit, ne garantit une prochaine marée d'intellectualité dans notre jeunesse. Cependant, à ces influences du dehors, elle pourrait opposer les forces du dedans. Que peut-on attendre de sa spontanéité ?

Poser cette question, c'est interroger sur un ressort d'âme. Or, de toutes les découvertes, la plus troublante nous attend ici. Quelque pernicieuse, quelque violente poussée qu'elle subisse, on pourrait tout espérer de cette jeunesse si elle gardait conscience de ses périls. Elle saurait s'arc-bouter pour la résistance. Au contraire, hormis, toujours, la faible cohorte des élus — *pusillus grex* — nos jeunes y ferment les yeux. Ce n'est pas dégoût ni inaptitude, encore moins une pose ; c'est un effet d'assoupissement. Ils sont à cent lieues de cette génération d'auto-biographes et d'analystes du moi jusqu'à la névrose, qu'on a signalée en France vers 1890. Aujourd'hui, le cortège immense passe, sans regarder à grand'chose, et moins encore à soi — au moi profond — qu'au reste. On y rit aimablement des *prolétaires conscients* ainsi que des *beuviste Vlamingen*, et l'on ne songe pas, alors même qu'on est flagellé, à la puissance dont se gonflent les idées claires, fussent-elles simplistes, dès qu'elles se haussent au ton d'un idéal. Notre jeunesse n'a pas la vision de son insuffisance. Elle se tient satisfaite de son bref effort pour le gagne-pain. « Mes condisciples sont pratiques, écrit un étudiant universitaire que cet état d'esprit désole. Que leur rapportent les discussions ? Ce qu'il leur faut, c'est emmagasiner la matière que débite le professeur. Ceux qui ont la manie de chercher aux choses un aspect original sont malmenés. Le sens de l'histoire est nul, même chez les meilleurs. Presque tout le monde travaille, mais c'est pour s'acheminer à la seule capacité pécuniaire. Voilà qui nous prépare, tout au plus, une génération de praticiens instruits. Des hommes, non ! Pas même des encyclopédies vivantes, mais des

manuels complets, tout à fait au point. Quelques-uns ont peut-être des soucis artistiques, mais quelles divagations ! Ils parlent, écrivent ou peignent comme par réflexion, dans une incohérence de rêve. Pas de principe, de coup d'œil synthétique, d'indicateur pour le jugement. C'est un chaos ». Tempérons l'indignation de ce témoignage ; il reste encore un dur jugement.

\* \* \*

Si le levain n'est pas en nous, nous sera-t-il infusé d'ailleurs ? En faisant crédit à nos instincts d'imitation, on pourrait tableter, à cet égard, sur le prestige grandissant de la France. Outre que la pénétration chez nous des habitudes françaises de pensée est chose normale, à cause des liens intimes de culture qui unissent la Belgique romane et la France, elle semble particulièrement désirable à cette heure où l'esprit français rejette de vieilles détroques, s'éprend de réalité, poursuit l'équilibre (quand parla-t-on davantage de l'ordre ?) et admire le catholicisme. On n'en dirait pas autant s'il s'agissait de hausser l'éducation du vulgaire. La physionomie familière au peuple, c'est celle d'une France empanachée et discoureuse, majestueusement auréolée de bayonnettes. Ou bien encore, c'est cette France méconnaissable dont une presse indigne nous apporte de Paris, chaque matin, les scandales, dans le même sac que « *La garçonne* ». Mais nos étudiants sont en garde. Beaucoup d'entre eux, tenaillés peut-être depuis le collège par la nostalgie de Racine et de Bossuet, vont de préférence aux écrivains qui parlent pour enseigner. Ils se nourrissent de Bourget et de Maurras. Cette fréquentation, il est vrai, s'arrête trop tôt. Souvent elle ne franchit pas la limite de la jouissance esthétique. On reste au jardin ; le logis est d'accueil trop sévère. Mais ce n'en est pas moins l'amorce d'une intimité plus complète, qui se consommera, pour peu que l'attention se complète, dans l'assimilation philosophique. Le jour où le point d'attrait, dans la haute littérature française, sera pour les nôtres fixé au vrai, sans quitter le beau, il suffira d'un pas pour qu'ils versent dans la philosophie proprement dite. Ils apprécieront alors, par exemple, les efforts de M. J. Maritain pour la divulgation du thomisme, ils boiront aux traités du P. Sertillanges et, suivant la courbe jusqu'au point de départ, ils s'asseoiront, à Louvain, sur les bancs de l'Institut de philosophie, qui fut créé par Léon XIII précisément à leur intention.

Ce déplacement de l'intérêt, allant du beau au vrai, n'exige rien d'impossible, puisque l'ordre français, même en tant qu'il est chose d'art, reste pénétré de logique et tendu à l'unité, chose de raison. Nous sommes sollicités à ce progrès par notre aimantation même vers l'art français. Mais il suppose, néanmoins, une détente en nous. Il y faut la pointe d'un désir. Et puis, avouons-le, la littérature sérieuse, même française, ne retient, après tout, que fort peu de monde. Cette réflexion ramène au nœud du problème celui que préoccupe notre renaissance intellectuelle.

\* \* \*

On ne peut assez le redire, ce problème est affaire morale. Nous ne souffrons pas, en Belgique, d'une atrophie des facultés, bien que le mal soit ancien, mais de leur carence d'emploi. On convient que l'intelligence y est féconde et judicieuse dans les œuvres pratiques. Il ne tient donc qu'à nous de l'introduire ailleurs. Mais précisément, cela dépend de nous. La parole est à la volonté. Qu'est-ce donc qui l'ébranlera ?

Si l'on veut y penser, le retour d'une élite à la vie chrétienne complète, œuvre de foi et de charité toujours pressées de s'épanouir, est à cet égard gros de promesses. Il est frappant

(1) *Revue sociale catholique*, août 1913.



de constater, dans les *Cercles d'étude* élémentaires, l'intérêt passionné que de jeunes ouvriers, déjà engagés dans les voies sacramentelles, portent dès lors à la doctrine et à tous ses aboutissements. Ils souffrent de la nostalgie du vrai. Ce qui les retient longtemps au stade du questionnement, ce qui les assujettit aux lumières d'autrui, c'est qu'il leur manque la rigueur de dialectique, l'esprit critique et le sens des termes, faute d'une éducation formelle du jugement. Nos étudiants, au contraire, dotés de ces outils, s'en servent peu ; capables de progrès spontanés, on les trouve, souvent, blasés vis-à-vis des idées et défiants envers les systèmes. S'ils se soucient de vérités pratiques, ils vont peu à la vérité générale. Ce n'est pas toujours effet de snobisme ou de suffisance. L'excès de zèle ou l'aiguillon d'orgueil en entraîne plus d'un à l'action prématurée. Mais voici l'espoir : les aura-t-on rendus bons chrétiens, ces jeunes hommes armés pour la spéculation, la logique même de leur foi les avertira des devoirs particuliers de leur état, de la nécessaire fructification de leurs talents, des besoins de l'Église en hommes de science et de large pensée. « Les chrétiens n'appartiennent-ils pas à la Vérité, à la seconde Personne de la Sainte Trinité ? » faisait observer M. Maritain, en 1912, au cours d'une enquête sur l'esprit de jeunesse française (1). S'ils méprisent l'Intelligence, c'est le visage de leur Dieu, dont la lumière a été scellée sur eux, qu'ils tournent en dérision, en même temps qu'ils s'exposent aux plus viles défaillances. Se garder intact des moindres souillures d'erreur et avoir le regard tourné vers Dieu, voilà la pureté catholique ». Et, plus loin, il confirmait ainsi sa pensée : « Du plus illettré au plus érudit, les chrétiens sont, proprement, des *intellectuels* ».

Ainsi donc, la sincérité religieuse totale, dans la jeunesse cultivée, semble être, non seulement une issue naturelle à la crise de l'Intellectualité qui nous mine, mais même la seule issue probable. A l'inverse de la France, où la conversion, d'ordinaire, est annoncée par l'élévation d'esprit, c'est la vigueur de la foi qui, chez nous, restaurerait la haute compréhension et l'attirance des raisons d'être. Nous faisons un long usage du Missel avant de nous apercevoir que la liturgie est belle. Dans notre itinéraire, Virgile ne précède pas Béatrice ; c'est plutôt Béatrice, qui nous introduit aux Champs Élysées. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que la théologie nous dote de goûts qui ne nous étaient pas innés ? La vérité religieuse, si l'on s'y attache, est toujours stimulante, même pour la pauvre d'intelligence qui habite les obscures ruelles de la vie purgative. La foi est expansive ; l'esprit qui s'y livre a faim de lumière. Il ouvre larges portes et fenêtres, et la perpétuelle souffrance des saints est de n'y jamais voir assez. Cette pleine curiosité du divin laisse loin en-dessous d'elle les lourdes échelles que sont pour l'esprit l'ardeur apologétique et l'opportunisme défensif. Aucun intérêt d'égoïsme ne l'alimente. Cet appétit se renouvelle de lui-même ; et sa force s'en accroît sans cesse. A quel point n'est-il donc capable d'exalter, en celui qu'il a saisi, le sens moral, puisqu'il l'assujettit à une ascension sans arrêt, et le sens intellectuel, puisque cette avancée ne s'accomplira que par les procédés — les *transports* — de l'intelligence ? Prise en forte conscience par le chrétien de culture, la charité, d'autre part, ne pourrait se contenter du domaine matériel qu'elle a dès longtemps conquis ; elle prendra pied, à son tour, sur le plan de l'intelligence qui paraissait pour elle, aux yeux d'un grand nombre, non pas inabordable, mais négligeable.

Préoccupée, de la sorte, avant tout du suprême bien et du suprême vrai, notre jeunesse intellectuelle, d'instinct, mise en présence d'un bien, voudra le hausser au rang du mieux ; mais, en parallèle, placée devant le fait, que ce soit l'incident menu de la vie quotidienne, ou l'aveuglante loi sociale, ou tout un chapitre d'histoire, la jeunesse chrétienne, parce qu'elle est chrétienne, voudra, du même effort, penser à fond cette réalité, l'informer de raison, y projeter la lumière de ses causes ; de telle manière que, en somme, tout bien, elle tende à le rattacher au Bien et que toute pensée soit par elle ramenée à la Pensée. Ainsi, dans la vie courante, cette grave chose qu'elle sera loin de sentimentaliser, d'enfumer d'un lyrisme frelaté, d'ébranler par aucun délire, la verra-t-on, par le jeu même des vertus théologiques, faire le calme discernement des facultés, des positions et des objectifs. Elle apprendra à choisir ; elle saura attendre, parce que, sûre d'aboutir et déjà, en quelque sorte, d'être arrivée, elle acceptera plus volontiers les détours de la lente raison. Devenue intellectuelle parce qu'elle aura ouvert les yeux, franchement, à la leur chrétienne, elle fera mentir, du même coup, la trop juste observation de Gulielmo Ferrero : « Les civilisations passées regardaient à la qualité plus qu'à la quantité... Nous avons retourné cet ordre de choses. Nous nous sommes proposé pour but d'accroître nos richesses ; du jour où nous conquérions la liberté, nous renversions, nous effaçions toutes les bornes d'autrefois. Mais nous avons dû, en toute chose, *subordonner la qualité à la quantité* » (1).

Dès lors, en effet, qu'elle sera vraiment croyante, l'intensité d'action dans une ligne quelconque, l'honneur du *record*, ne paraîtront plus à notre jeunesse des objets dignes d'elle. Son intelligence pénétrera sa vie. Ce qui régira sa conduite, ce ne sera plus le réalisme casanier, vue courte, esclave du petit événement et distraite des principes. A ce réalisme qu'on taxerait de positiviste s'il était vraiment conscient se sera substitué le véritable réalisme philosophique, qui dans les moindres choses fait apercevoir l'absolu (2).

GIOVANNI HOYOIS,  
Président de l'Association catholique de la  
Jeunesse Belge.



## M. Ryckmans et l'Est-Africain

M. Pierre Ryckmans, résident de l'Urundi, vient de publier dans la *Revue catholique des idées et des faits*, un article intitulé : « Gribouille et l'Est-Africain ».

J'ai lu cet article avec infiniment de plaisir et de surprise. Plaisir, parce que les articles de M. Pierre Ryckmans sont toujours d'une forme agréable et vivante et souvent d'une implacable logique ; surprise, parce que cette fois-ci M. Pierre Ryckmans s'est... emballé à fond dans une erreur, toute involontaire de sa part, d'ailleurs.

\* \* \*

M. Ryckmans reproche à l'éminent M. Jules Leclercq et à moi-même de vouloir « amputer la Patrie » (rien que cela !) en cédant le Ruanda et l'Urundi à une autre Puissance.

Que M. Pierre Ryckmans me permette de le lui dire : il n'a rien compris à ce que nous avons raconté. De tous ceux qui ont bien voulu suivre les articles de M. Leclercq et les miens, il est d'ailleurs le seul qui en ait tiré d'aussi extraordinaires conclusions.

(1) *La guerra europea*. Milano, 1935, p. 59.

(2) Erratum. 4 mai, p. 13, 1<sup>e</sup> col. l. 39, lire : suffit à.

(1) AGATHON. *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, 9<sup>e</sup> éd., p. 209.



Je viens de relire ces différentes chroniques et je n'y ai rien trouvé du tout qui ressemble à la proposition que M. Ryckmans nous reproche. Sans doute, le résident de l'Urundi n'aura-t-il pas eu connaissance de l'ensemble des articles et notamment de ceux que j'ai publiés dans *Le Soir* et qui ont donné lieu à cette petite polémique. Et, en effet, si l'on n'a pas suivi la totalité des écrits, on peut s'expliquer, à cause de l'ambiguïté des termes, une erreur de ce genre...

Mais ne chicanons pas M. Ryckmans dont la bonne foi est aussi évidente que le patriotisme, et remettons brièvement les choses au point.

Me basant sur l'état d'abandon où les Anglais laissent l'Est-Africain sous leur mandat (c'est-à-dire le Tanganyka Territory et non pas le Ruanda et l'Urundi) et aussi sur certaines conversations avec des personnalités britanniques, j'avais, dans *Le Soir*, émis l'avis que, l'encerclement anglo-saxon du Congo constituant un danger, il y aurait pour nous intérêt à ce qu'une autre puissance que la Grande-Bretagne occupât ces territoires. Je constatai que cette dernière, d'après les indices recueillis, serait peut-être disposée à les abandonner un jour prochain. Et je conclus qu'à certains points de vue, il était regrettable que ce fussent uniquement des Anglais et non plus des Anglais et des Allemands qui occupassent aujourd'hui une grande partie de nos frontières africaines.

Sur quoi M. Leclercq protesta contre l'idée de rendre leurs colonies aux Allemands. C'est alors que je proposai de les donner à une autre Puissance et que je dis que celle qui me paraissait, éventuellement, la plus indiquée était l'Italie. Ma proposition qui rallia l'avis de M. Leclercq fut d'ailleurs favorablement accueillie et commentée dans des publications comme *L'Epoque Nouvelle*, le *Bulletin de l'Afrique Equatoriale Française*, la *Tribuna Coloniale* de Rome...

Faut-il dire à M. Ryckmans que tout cela restait dans le domaine des hypothèses, des suggestions éventuelles et que moi-même je n'ai jamais trop cru à une réalisation, ni surtout au désir de l'Angleterre de se priver d'un territoire qui lui permet d'opérer la jonction entre ses colonies du Nord et du Sud de l'Afrique ?

Mais, — et voilà le point important — dans tout cela il n'a jamais été question du Ruanda-Urundi. Nous avons toujours employé l'appellation « Est-Africain » qui, dans la pensée de M. Leclercq, comme dans la mienne, comme dans celle de tous ceux qui nous ont lu ou commenté, voulait dire la partie sous mandat britannique, c'est-à-dire le Tanganyka Territory. Si nous avions voulu parler de la partie sous mandat belge, nous aurions dit tout simplement : le Ruanda et l'Urundi.

M. Ryckmans réside au centre du Ruanda et de l'Urundi. Ne voyant que cela, il a eu la tendance bien naturelle à s'imaginer que c'était de ce territoire que nous voulions parler, alors que, en réalité, celui-ci ne représente qu'une toute petite partie de l'Est-Africain.

Nous n'avons jamais pensé à nos territoires conquis, nous n'avons jamais songé à « amputer la Patrie », et si M. Ryckmans nous avait mieux lu, il aurait évité de partir à faux...

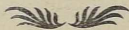
L'éminent et sympathique résident de l'Urundi pourra évidemment dire que le jour où les Anglais céderaient la partie qu'ils occupent de l'ancienne colonie allemande, il serait fort difficile que les Belges conservent la leur. J'en suis d'accord. C'est un argument contre ma thèse. Mais c'est une tout autre question et que personne de nous n'avait envisagée jusqu'à présent.

En résumé : restant établi dans le Ruanda et l'Urundi, M. Ryckmans ne jugerait-il pas plus rassurant d'avoir pour voisins d'un côté des Italiens et de l'autre des Anglais que des Anglais partout ?

Mais voilà notre résident rassuré sur nos intentions, j'espère. Il y a eu malentendu, et voilà tout.

Pour le surplus, je partage complètement l'avis exprimé par lui, dans son amusant article, sur la valeur du Ruanda et l'Urundi et sur l'obligation où nous sommes de le garder... et de le développer.

PIERRE DAYE.



Nous prions instamment les abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur réabonnement, de nous éviter les ennuis et les frais de la perception postale en versant fr. 25, à notre compte chèque n° 48916. Les quittances seront mises en circulation ces jours-ci.



## Lettre de mon oncle curé

MON CHER NEVEU,

J'ai lu hier à vos parents un article de la *Nation Belge* où il est dit que vous collaborez à une revue-capharnaüm qui corrompt l'esprit des catholiques et où il est affirmé que vous êtes possédé du démon wallingant. Votre père a haussé les épaules. Il s'est refusé à croire que vous fussiez capable d'écrire dans les mauvais journaux et assez corrompu pour manquer de patriotisme et ennuier le gouvernement. Cet enfant, a-t-il dit, ne m'a jamais donné que des consolations ; quant à son patriotisme, il vaut le mien, qui est parfait. Et votre père a continué de fumer sa pipe, comme si de rien n'était. Votre mère ne l'a pas pris si rondement. Elle qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais entendu dire du mal de vous et connaît combien les injures vous font de peine, elle s'est affligée de ce qu'on attaquait son garçon et m'a prié de vous écrire pour vous consoler.

Je m'empresse, par ces quelques mots, d'accéder à son désir.

Ah, mon cher neveu, que vous avez dû souffrir d'être ainsi malmené par un journal pour lequel vous aviez tant de goût !

Je me rappelle que vous chantiez jadis ses louanges à tout venant et comme vous refusiez d'ouvrir les yeux sur les graves défauts que je m'employais à vous y faire reconnaître.

C'est, disiez-vous, le premier quotidien belge parce que d'abord l'on y trouve des articles signés. Et pour peu que cet usage se répandit dans les autres gazettes, vous alliez jusqu'à concevoir l'espérance que bientôt les fautes de syntaxe et les barbarismes auraient disparu de la presse bruxelloise qui en contient tant. Sans compter qu'une signature renseignait d'avance sur la valeur d'un écrit et dispense généralement d'en prendre autrement connaissance.

C'est, ajoutiez-vous, le journal le mieux imprimé de Belgique. Vous vous vantiez d'en achever la lecture en deux minutes. Dans les journaux, en effet, il est bien entendu qu'il n'y a rien. Mais, tandis que les autres organes de la capitale ne découvrent, au lecteur, cette vérité qu'après dix, vingt, trente minutes de recherches vaines, par ses grandes manchettes, ses sous-titres admirables et son ingénieuse disposition typographique, la *Nation Belge* ne met que quelques secondes pour vous révéler qu'elle ne contient rien. Evidemment, vous vous placiez ainsi au point de vue des gens d'esprit qui savent que faire de leur temps. Car, il ne manquera jamais hélas ! de vieux messieurs pour s'intéresser longuement aux étoiles de cinéma dont le portrait est publié en troisième page et de maîtresses de maison qui passent, chaque jour, sur la quatrième page, un temps in fini à la recherche de bonnes à tout faire qui, une fois engagées, ne consentiront tout de même pas à faire quelque chose.

Et puis, et surtout, la *Nation Belge* faisait de la réclame pour l'*Action Française*. Non pas qu'elle-même, trop vite et donc imparfaitement initiée, y comprisse grand chose, mais on fait ce qu'on peut et vous lui étiez reconnaissant de demander des articles à Jacques Bainville et d'indiquer à nos concitoyens l'adresse d'une bonne école où ils pussent s'instruire.

La petite tripotée qui vous a été administrée vous a-t-elle désillé les yeux sur la *Nation Belge* ? Vous avez dû déchanter depuis le temps où vous me l'envoyiez en seconde lecture, et vous ne refuserez plus sans doute de croire le mal que si souvent je vous ai dit sur son compte.



\* \* \*

Un cordonnier, mon cher neveu, devrait se borner à ses souliers, et la *Nation Belge* à traiter de la visite des souverains étrangers, des vieilles femmes comme Sarah Bernhardt, des jeunes comme Madame Steinmann, du Rhin, de la Ruhr, des courses de bicyclette et autres matières où elle a compétence. Il lui est arrivé, au contraire, de s'occuper de théologie et de débiter, sur ce sujet, des âneries qui puaient à plein nez l'hérésie. On n'est pas théologien pour avoir remporté jadis, au collège, un premier prix de catéchisme et pour avoir souvent joué aux cartes avec des curés en retraite. J'en sais quelque chose moi qui, depuis quarante ans, ai sué chaque jour plusieurs heures sur la Somme de S<sup>t</sup> Thomas et le dictionnaire de Vacant-Mangenot. Vous n'ignorez pas que ma solide réputation théologique est fondée sur d'immenses études où j'ai laissé beaucoup de ma santé et presque tous mes cheveux. Faites-en autant, mon neveu, imitez les exemples de votre oncle, et vous ne courez jamais risque d'errer dans la foi, de bafouiller en politique, ni de trop admirer la *Nation Belge*.

Ce journal porte aussi la responsabilité de détruire, autant qu'il est en lui, le parti catholique, voire la Belgique, notre patrie. Je n'aime point, pour ma part, qu'on dise du mal des catholiques, comme il lui arrive si souvent, et du bien des anticléricaux. Ma longue expérience me l'a appris : cela contribue à faire passer les indécis du mauvais côté et à augmenter chez les bons cet esprit d'indifférence religieuse où déjà ils inclinent trop volontiers. Relisez le *Syllabus*, cher neveu, et dites-moi si le libéralisme condamné en agissait autrement.

Je n'admets pas non plus qu'on représente les neuf dixièmes des Flamands comme des antipatriotes et des barbares. Ils ne sont ni l'un ni l'autre ; et c'est le meilleur moyen de diminuer en eux leur amitié pour l'État belge que de ne les vouloir point comprendre et de leur imputer sans cesse un crime qu'ils savent bien n'avoir jamais commis. Ne sentez-vous pas aussi, très cher neveu, l'ingratitude qu'il y aurait, pour les catholiques wallons, d'abandonner et de combattre ceux à qui ils doivent de posséder tant d'écoles libres et d'avoir échappé, jusque-là, aux verges anticléricales que leur réservent depuis toujours le littérateur Célestin Demblon, le bourgmestre Buisset du Four-Crématore, le penseur socialiste Ernest et autres diaboliques personnages de Wallonie ? C'est un crime de vouloir nous détacher de nos plus grands bienfaiteurs pour nous pousser dans les bras des francs-maçons bruxellois qui nous étoufferont !

Je ne m'occupe jamais de politique, vous le savez ; mon âme est attentive aux choses de l'au-delà plutôt qu'aux menus potins électoraux qui accaparent l'attention de mes concitoyens. J'estime pourtant, devant Dieu, qu'il faut rendre à tout prix son unité à notre vieux parti catholique. Il m'est bien égal que Gand soit français ou flamand, puisque tout de même il ne peut devenir ni latin ni wallon. Est-ce que la chrétienté, la Belgique et la Wallonie sont intéressées en cette affaire ? Si j'étais sénateur wallon comme monsieur le chanoine Broeckx est sénateur flamand, je me bornerais, pour ma part, à maintenir la Wallonie catholique et purement française. Je tendrais la main aux modérés de Flandre et je leur dirais : « Puisque vous êtes assez bons et assez justes pour n'avoir aucune ambition linguistique sur la Wallonie et que, même, vous voulez bien réparer les quelques sottises bilinguisantes que vous y avez commises par distraction, créez à Gand, à Thielt et à Maeseyck des foyers culturels selon votre cœur. Ce sont là questions secondaires où la foi ni le patriotisme ne sont engagés. Avant tout, occupons-nous ensemble, je vous prie, de faire ce que nous faisons si bien jadis : d'étendre le royaume de Dieu tant en

Flandre qu'en Wallonie. Ne nous abandonnez pas si vous ne voulez que la Wallonie ne soit perdue pour Dieu ! »

En vérité, mon cher neveu, la Belgique et la Wallonie ne seront pas sauvées par la mauvaise humeur de la *Nation Belge*, mais par le parti catholique. Et le parti catholique ne retrouvera son unité et son salut que dans une entente entre patriotes de Flandre et de Wallonie. C'est là que gît la solution pacificatrice et rédemptrice.

La *Revue catholique des idées et des faits* qui, toujours, donne la note juste dans les questions essentielles, a bien raison de faire entendre, sur les problèmes secondaires qui nous divisent, les voix momentanément discordantes des belges patriotes. Avant de jouer, il faut accorder les violons ; et pour qu'on puisse mettre les violons d'accord, il est bien requis que chacun d'eux commence par faire entendre un son, quand ce son ne serait pas d'abord très juste. L'harmonie, l'entente, le concert ne sont possibles qu'à ce prix. Procéder autrement, cher neveu, ne sert qu'à irriter les antagonismes davantage et à faire durer indéfiniment les malentendus. Si c'est là du bon bourrage de crânes, c'est aussi du mauvais journalisme, c'est en tout cas de bien méchante besogne de division. Le rôle auquel se consacre la *Revue catholique* est, au contraire, tout entier d'union nationale. Au lieu de l'éreinter périodiquement, la *Nation Belge* ferait mieux de la lire avec application et de profiter de la documentation prodigieuse qu'elle offre, pour un prix dérisoire, à ses milliers de lecteurs.

Et ne trouvez-vous pas qu'il est un peu grotesque de paraître proclamer en fronçant les sourcils : « Moi, j'ai du génie et un ensemble de certitudes carrées sur tous les problèmes du temps et de l'espace, sur toutes les questions du passé, du présent et de l'avenir. Et s'il y en a qui ne sont pas d'accord avec moi, s'il y a les neuf dixièmes et demi des Belges qui me donnent tort, ce que ceux-là disent, pensent, écrivent : sachez que vous ne le saurez pas. Je ne vous le dirai pas. Je ne vous ferai pas connaître leur avis, vu que ces animaux, ces chiens, ces ânes, ces boucs, ces porcs, ces barbares du *Vlaamsch Verbond*, ces traîtres de l'*Assemblée Wallonne*, ces ignorants et ces naïfs de la *Revue catholique*, ces stipendiés de l'Allemagne, de la Hollande et du Transvaal ne sont capables de tenir que des propos infâmes, d'écrire que des articles bêtes, de concevoir que des idéologies, des gamineries, des pensées de haine, de niche, de vengeance et de trahison nationale » ?

Puisque vous vous mêlez d'écrire, gardez-vous bien, mon cher neveu, d'accuser jamais personne d'être à la solde de l'ambassade de France ou de la délégation brésilienne. Ne réfutez pas votre adversaire en le traitant de crétin. Crétin, nous le sommes tous plus ou moins. Nous ne possédons pas, en Belgique, à l'heure qu'il est, un génie transcendant devant qui, tous, nous devons nous incliner le front dans la poussière. S'il s'en cachait un quelque part, même sous les pseudonymes de la *Nation Belge*, cela se saurait, cela se dirait. Nous le saurions tous. Exprimez donc toujours modestement votre avis après avoir pris connaissance de l'opinion de votre contradicteur. Donnez-vous la peine de peser ses raisons et faites semblant d'estimer son caractère. Il en fera autant pour vous. C'était d'ailleurs, jusqu'ici, la règle du jeu. Écrivez avec de l'encre et non pas avec votre fiel. Purgez-vous à temps. Dormez au moins sept heures par jour. Ne rédigez pas quand votre estomac est dérangé, car il sied, par-dessus tout, de conserver la bonne humeur et de ne se point gober outre mesure.

Telles sont du moins, mon cher neveu, les maximes que j'eusse suivies si la nature de mon talent m'eût porté à écrire des



articles plutôt qu'à en lire, comme je fais. Assimilez-vous cette sagesse et tâchez d'y conformer votre conduite.

Je vous embrasse et vous bénis.

Votre oncle affectionné,  
LUCIEN-JOSEPH PEQUET, curé.

Pour copie conforme :  
OMER ENGLEBERT.

## Les allocations familiales<sup>(1)</sup>

Nous avons décrit à grands traits, dans l'article précédent, la rapide diffusion du système des allocations familiales, en France et en Belgique surtout.

Nous voudrions montrer aujourd'hui que ce système *s'impose, en fait*, comme le seul vraiment efficace pour subvenir aux charges des chefs de famille ; et qu'il se justifie, *en droit*, comme l'équitable dédommagement dû aux chefs de famille en retour des avantages qu'ils procurent à la société.

### 1. — Nécessité des Allocations Familiales, en fait.

Le système de rétribution aujourd'hui généralement en usage — le salaire proportionné au travail — ne répond plus du tout aux charges réelles des différents adultes auxquels il est destiné. Il ne réalise plus, même approximativement, l'équilibre cherché entre les charges et les ressources de la plupart de ceux qui le reçoivent.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les choses dans le concret.

Prenons, par exemple, le cas d'un ouvrier gagnant 18 francs par jour, ou 108 francs par semaine.

Si cet ouvrier est célibataire, ce salaire lui suffit et lui fait même la vie assez large.

Mais si cet ouvrier est marié et père de cinq enfants, le même salaire est notoirement insuffisant.

Avec 108 francs par semaine, le célibataire dispose de 15,40 francs par jour et par personne.

Avec 108 francs par semaine, le père de cinq enfants dispose seulement de 2,20 francs par jour et par personne. C'est la misère.

Si, pour ne rien forcer, nous comptons la dépense des cinq enfants comme équivalant environ à celle de deux personnes adultes, il reste que l'ouvrier considéré doit pourvoir, avec 108 francs par semaine, à la subsistance de quatre personnes adultes. Il dispose donc de 4,28 francs par jour et par personne adulte. C'est encore la misère.

Le même raisonnement s'appliquerait aux traitements des employés, des ingénieurs, des magistrats, des fonctionnaires et des officiers, avec cette circonstance aggravante que les titulaires de ces traitements doivent donner à leurs enfants une éducation très onéreuse (2).

(1) Voir la *Revue catholique* du 4 mai.

(2) Nous n'entrons pas ici dans la question de savoir si les traitements actuels sont, en général, suffisants pour les célibataires qui les reçoivent, ni s'ils répondent équitablement aux services à rétribuer. On observe justement que depuis une quarantaine d'années, le niveau des traitements ne s'est pas élevé parallèlement au niveau des salaires. La différence est surtout notable — et, pour certains traitements, elle devient criante — si l'on envisage la période d'après-guerre.

Mais quoi qu'il en soit de cette question, il reste incontestable que si les traitements actuels suffisent à peine aux célibataires qui les reçoivent, ils suffisent encore beaucoup moins aux chefs de famille.

Si donc il est souhaitable de relever les ressources des célibataires, il est bien plus nécessaire et bien plus urgent encore de relever les ressources des chefs de famille.

L'insuffisance est donc flagrante.

On a cherché à y remédier. Voyons comment.

On a dit : relevez tous les salaires et traitements de façon à mettre tous les adultes en état d'élever une famille nombreuse.

Malheureusement, cette solution généreuse se heurte, dans la pratique, à trois difficultés insurmontables.

1<sup>o</sup> On lui reproche d'abord de manquer de logique : pourquoi, en effet, mesurer le salaire de tous sur des charges qui, en fait, incombent seulement à quelques-uns ?

Si les charges de famille étaient le lot commun et à peu près égal de la plupart des adultes, le principe du salaire familial trouverait son application. Mais, dans l'état des mœurs actuelles, ce principe tombe à faux. *Aujourd'hui, c'est le petit nombre qui a des charges de famille considérables.*

Ce fait est relativement nouveau. Il est grave. Il entraîne des conséquences énormes dans la matière qui nous occupe. Aussi vaut-il la peine d'y insister et de le préciser.

Si nous établissons le relevé des hommes adultes (âgés de vingt et un ans accomplis) et si nous mettons en regard les charges de famille qui leur incombent, nous trouvons les résultats suivants, que nous exprimons en pourcentages pour faciliter les comparaisons :

	29,1 %	sont célibataires.
	13,5 %	sont mariés sans enfant.
Total	42,6 %	d'adultes dont les charges de famille sont nulles : zéro enfant.
	14,6 %	ont 1 enfant.
	13,1 %	ont 2 enfants.
	9,2 %	ont 3 enfants.
Total	36,9 %	d'adultes dont les charges de famille sont légères : en moyenne : 1,8 enfant.

Il reste, pour toutes les autres catégories réunies, 20,5 % d'adultes qui ont au moins quatre enfants et dont, en conséquence, les charges de famille sont véritablement lourdes : en moyenne 5,7 enfants.

Telle est la situation vraie. Entre les adultes sans enfant d'une part, les chefs de familles restreintes d'autre part (qui ont en moyenne 1,8 enfant), et enfin les chefs de familles nombreuses (qui ont en moyenne 5,7 enfants), la disproportion des charges est tellement considérable qu'il est irrationnel de prétendre mesurer la rétribution des deux premières catégories sur les charges de la troisième.

Que si l'on établissait le taux des rétributions sur les charges des familles restreintes, ce taux aurait le tort de ne répondre ni à la situation de la première ni à celle de la troisième catégorie. L'illogisme de cette solution apparaît surtout quand on considère que les 20,5 % de familles nombreuses élèvent à elles seules les deux tiers (1) des enfants belges, la moyenne des enfants dans ces familles étant, comme nous l'avons dit, de 5,7.

2<sup>o</sup> La deuxième objection à laquelle se buttent les projets de relèvement uniforme de tous les salaires ou traitements de façon à permettre à tous les adultes d'élever une famille nombreuse selon les exigences de la vie moderne, c'est que ni les pouvoirs publics ni les entreprises privées, ne seraient en état de couvrir les frais de cette opération. Pareils projets sont donc dénués d'intérêt, actuellement du moins.

3<sup>o</sup> La troisième objection, et non la moindre, est celle-ci : à supposer que les ressources existent, le relèvement général des salaires et des traitements n'amènerait pas le résultat cherché.

En effet, la conséquence de ce relèvement serait de mettre dans les mains de la majeure partie de la population des ressources abondantes. Mais quand la grande partie d'une population dispose de ressources abondantes, deux phénomènes se produisent invariablement : d'abord, les prix montent, parce que les frais de production augmentent et parce qu'il y a de l'argent dans toutes les mains ; ensuite, le niveau de la vie monte, j'entends le niveau commun des besoins, de la manière de vivre

(1) Nous disons les deux tiers. D'après le recensement de 1910, auquel les chiffres ci-dessus sont empruntés, le pourcentage était exactement de 63 %. Mais depuis 1910, le nombre des familles nombreuses a augmenté et la proportion des enfants de familles nombreuses s'est accrue en conséquence.



habituelle, le « *standard of life* », lequel se règle sur les ressources dont dispose la masse de la population.

La distance qui maintient les familles nombreuses dans une infériorité pénible et choquante ne serait donc pas diminuée. Les chefs de famille se retrouveraient, en fin de compte, aux prises avec les mêmes difficultés qu'auparavant.

Bien plus leur situation pourrait avoir empiré. C'est ce que montre très bien M. Romanet, dans son étude sur *Les Allocations Familiales* (1) :

« Si l'on augmente d'une manière uniforme, la valeur de la journée de travail, par exemple de fr. 0,80 et que la majoration de pension du célibataire ne soit que de 0,50 celui-ci réalise par journée de travail un bénéfice de 0,30

Si l'augmentation des denrées entraîne pour un père de famille qui a quatre personnes à sa charge une majoration de 0,90 et s'il ne touche également qu'un supplément de 0,80 à son déficit antérieur s'en ajoute un nouveau de 0,10

*L'augmentation pure et simple des salaires, suivie invariablement d'une élévation du coût des denrées de première nécessité, provoque ainsi la ruine chez les familles nombreuses.*

L'augmentation uniforme favorise les sans-famille ; elle constitue un manque d'équilibre entre l'ouvrier célibataire et l'ouvrier père de famille ».

Nous sommes donc fatalement ramenés à cette conclusion : — qui d'ailleurs est de bon sens — qu'il faut proportionner les ressources aux charges.

Dans une société où les charges de famille ne sont plus le sort commun, mais deviennent le partage d'une portion réduite de la population, il faut faire aux chefs de famille une situation mieux pourvue qu'aux adultes sans enfant.

Si non la vie deviendra impossible aux familles, surtout aux familles nombreuses, et elles disparaîtront.

## 2. — Justification des Allocations familiales, en droit.

Les allocations familiales ne sont pas seulement pour les familles nombreuses un impérieux besoin ; elles sont un droit.

Il importe de souligner ce titre et de l'établir.

On a représenté, en effet, les allocations familiales comme une libéralité, comme une gratification, comme une sorte d'aumône consentie à des nécessiteux. M. Victor Guesdon, avocat à la Cour d'Appel de Paris, dans un ouvrage récent et très documenté sur *Le Mouvement de création et d'extension des allocations familiales*, (2) répète à satiété les termes de bienfaisance, de charité, de générosité, de libéralité gratuite. D'autres, pour justifier les allocations familiales, ont invoqué la devise : « A chacun selon ses besoins ».

Ces façons de présenter le système le déprécient aux yeux de l'opinion.

L'appel à la bienfaisance, en assimilant les allocations familiales à une aumône, leur donne un caractère déplaisant pour ceux qui les reçoivent, et il porte ceux qui les versent à en limiter l'application au domaine étroit où s'exerce généralement la charité, celui de la misère proprement dite. De là, le refus des allocations aux employés, aux ingénieurs, etc. De là aussi, ces allocations de 0,50 fr. ou même de 0,25 fr. par jour et par enfant, dont l'État belge et quelques entreprises donnent l'exemple (3).

Quant à la formule : « A chacun selon ses besoins », elle est généreuse mais incohérente. Elle fait très bien en tête d'un budget des dépenses ; mais elle ne convient nullement à un budget des recettes. Elle distribue sans tenir compte de l'apport ou de la coopération de chacun dans la production des ressources.

Ces deux conceptions sont donc inopportunes. Bien plus, elles sont erronées.

Car les allocations familiales ne répondent pas seulement à un besoin ; elles répondent à un service rendu. Elles ne sont pas une pure libéralité ; elles sont le paiement d'une dette sociale.

(1) Rue du Plat, 16, Lyon, p. 2-3.

(2) Éditions de la Vie Universitaire, Paris, 1922.

(3) Nous avons applaudi à ces premières allocations pour la généreuse initiative qui les inspira et pour le premier pas qu'elles esquisaient ; mais le charme des premiers pas est fait surtout des espérances qu'ils éveillent et des progrès qu'ils annoncent.

En les réclamant, les familles nombreuses ne font pas appel à la charité ; elles demandent justice. Elles invoquent ce principe que *quiconque supporte une charge au bénéfice d'autrui a droit à un dédommagement*.

Les chefs de famille nombreuse supportent de lourdes charges dont le bénéfice va, en grande partie, à autrui. Ils rendent à la société le premier et le plus essentiel des services, celui d'élever les enfants qui seront les citoyens, les soldats et les travailleurs de demain. Ils assurent ainsi la perpétuité, la prospérité et la sécurité du Pays pour l'avenir.

Sur les 2.685.963 enfants de moins de 18 ans recensés en 1910, ils y en avait plus de 1.692.156 issus de familles nombreuses. Si donc les chefs de famille nombreuse avaient imité les célibataires et les mariés sans enfant, la Belgique aurait compté, en 1910, 1.692.156 habitants en moins. S'ils avaient imité la moyenne des sans enfant et des chefs de famille restreinte, la Belgique aurait compté 1.461.277 habitants en moins, rien qu'à considérer la génération alors en vie.

La Belgique d'aujourd'hui est l'œuvre des familles nombreuses d'hier, à une faible minorité près. La Belgique de demain sera l'œuvre des familles nombreuses d'aujourd'hui.

*Les chefs de famille nombreuse ont donc droit, en raison des éminents services qu'ils rendent, à un dédommagement de la part de la société qui profite de leurs charges.*

Mais s'ils en est ainsi, dira-t-on, pourquoi demander ce dédommagement aux patrons et aux administrations publiques seuls ?

Pourquoi en limiter l'octroi aux salariés et aux appointés ?

A vrai dire, il serait plus conforme à la justice que les allocations familiales ne fussent pas réservées aux seuls salariés et appointés. L'avenir nous réserve sans doute une application plus générale du principe de justice que nous venons d'invoquer, de même qu'il nous réserve sans doute une application généralisée des principes qui sont à la base des assurances sociales.

Toutefois, on comprend que les patrons aient pris les devants, L'industrie, en effet, est immédiatement intéressée au soutien des familles nombreuses ; elle y trouve le renouvellement de sa main d'œuvre, et d'une main-d'œuvre que l'hérédité, les traditions, l'éducation et le milieu façonnent à son futur emploi. D'autre part, dès que l'entente se réalise entre les chefs d'entreprise, ils finissent par reporter sur les consommateurs, c'est-à-dire sur tout le monde, les frais des allocations incorporés dans le prix de revient. On aboutit ainsi par un détour au résultat cherché. La société tout entière rend aux familles nombreuses, quelque chose de ce qu'elle en reçoit.

L'initiative patronale offre aussi ce précieux avantage de faciliter les expériences, les tâtonnements et les adaptations inévitables aux débuts d'une innovation sociale de cette importance, et de ne quasi rien coûter en frais d'administration.

Enfin, tant que durera la détresse financière où les pouvoirs publics se débattent depuis la guerre, nous ne pouvons espérer qu'ils participent à la charge d'allocations familiales étendues à toute la population.

Ce qu'on peut et ce qu'on doit leur demander, dès à présent, c'est de n'être pas moins bons patrons que les chefs d'entreprises privées, et d'organiser, pour leur personnel, un régime d'allocations familiales qui ne le cède en rien à celui de l'industrie. Ce serait déjà de leur part, puisque nous ne pouvons en attendre davantage, une marque de bon sens et de bonne volonté dont nous leur serions reconnaissants.

V. FALLON, S. J.

(A suivre.)



## “ L'homme sauvage „ se défend

Les lecteurs de la *Revue catholique* ayant lu, dans l'article de M. Vausard sur le *Dictionnaire de l'homme sauvage*, quelques-unes des vives et nombreuses critiques qui ont salué le premier volume de cet ouvrage, il est juste que nous leur mettions sous les yeux l'essentiel de la réponse que viennent de publier les deux auteurs, Giovanni Papini et Domenico Giulioti, dans une revue catholique de Milan, *Il Carroccio*.



Le premier reproche qu'on adressait à leur œuvre, c'est la monotonie fatigante, la continuité de l'injure et de l'invective. Ils y répondent comme suit.

En ayant cette critique, sincèrement, nous fûmes très étonnés. Et nous reprîmes notre volume et le relûmes de la première lettre à la dernière. Ce qui, pour un auteur est une fameuse pénitence. Et après cette lecture, nous devons déclarer en toute vérité que la critique susdite est absolument fausse. Ce n'est même pas une critique, mais une impression de qui n'a fait que feuilleter notre ouvrage et lire quelques petits passages par-ci par-là.

Le pauvre « homme sauvage » ne s'attendait certes pas à ce que chacune de ses phrases eût l'heur de plaire aux citoyens gracieux et vertueux de nos prudes et chastes et très pures cités. Mais en vrai sauvage qu'il est, c'est-à-dire ingénu pis qu'un enfant de trois ans, il imaginait qu'il se trouverait bien un honnête homme — nous disons un honnête homme — qui prit la peine, — due, en somme, à tout auteur — de faire le compte, avant de nous critiquer, du contenu des cinq cents pages et plus de notre dictionnaire. Si cet unique honnête homme se fût rencontré, pour nous lire d'un bout à l'autre et sans passer une ligne, il eût fait une découverte merveilleuse, tellement merveilleuse que c'est à n'en pas croire ses yeux. Il eût constaté, en effet, que le *Dictionnaire* contient :

- 1° Des éloges d'hommes illustres ou inconnus ;
- 2° Des réhabilitations de célébrités oubliées ou méconnues ;
- 3° Des louanges ferventes de Saints et d'admirables chrétiens ;
- 4° Des prières et des élévations purement religieuses ;
- 5° Des aphorismes, pensées, souvenirs et avis dans lesquels on n'offense personne ni aucune classe de personnes ;
- 6° Des articles de critique littéraire qui ne pèchent pas contre la charité, étant donné qu'on peut aimer un homme et trouver quand même ses livres mauvais ;
- 7° Des articles purement documentaires ;
- 8° Des citations édifiantes ;
- 9° Des fables de l'antiquité racontées à nouveau en style familier dans un but d'instruction ou de divertissement ;
- 10° Des passages lyriques, des oasis nostalgiques, dans lesquelles l'Ogre sauvage épanche son amour profond pour un monde meilleur que celui-ci ;
- 11° Des jeux d'esprit, des caprices, des boutades qui ne sont que littéraires ;
- 12° Des discours (authentiques ou parodiés) que l'on entend tous les jours, dans tous les pays et dans toutes les maisons du monde, prononcer par des personnes dites instruites et de bonne éducation.

Bref, si l'unique et introuvable honnête homme dont nous parlions tout à l'heure faisait la somme exacte de tous ces éléments que nous venons d'énumérer et s'il retranchait cette somme de l'ensemble de l'ouvrage, il devrait conclure que la moitié au moins de cet épouvantable dictionnaire est pétrie d'innocence, de foi, d'enthousiasme et d'amour.

Mais ceux qui ont intérêt à ce que le *Dictionnaire de l'homme sauvage* ne soit point lu commentent par donner le bon exemple : ils ne le lisent pas. Ils l'effleurent, ils y jettent les yeux en louchant et sans même tourner la tête, ils le feuilletent, ils arrachent quelques fils de sa toison. Et le peu qu'ils lisent, souvent, ils ne le comprennent pas encore, surtout s'il s'agit

d'un endroit où l'ironie se fait plus douloureuse et où l'invective reconvit un sanglot du poète et du chrétien blessé, blessé dans ses deux plus grands amours : Dieu et la beauté.

Mais trouver quelqu'un qui sache lire — à notre époque d'alphabétisme effréné — est une entreprise à laquelle ne suffiraient pas les lanternes de mille Diogène. « Il n'y a pas sur le globe terraque, disait déjà Villiers plus d'un cent d'individus par siècle (et encore !) capables de lire quoi que ce soit, voire des étiquettes de pots à moutarde. »

\* \* \*

Mais du moins, le ton de la partie polémique n'est-il pas trop violent et trop tendu.

Ceux qui en jugent ainsi, prétendent Papini et Giuliotti, ne se rendent pas compte de la véritable nature de l'ouvrage.

Notre *Dictionnaire* est un livre de combat. Combat contre le monde. Contre le monde entendu comme l'entend l'Évangile. C'est-à-dire le monde qui ne connaît pas le Christ et qui, à tout instant, le renie et l'offense. Le monde qui déserte ou qui insulte l'Église. Spécialement le monde moderne, qui est fondé sur la violence, la cupidité, l'idolâtrie de la Quantité et de la Richesse. Le monde qui foule aux pieds et qui achève de détruire les dernières valeurs religieuses, morales et esthétiques de la Chrétienté.

Pour ce monde, il vous en souviendra, le Christ lui-même, Dieu d'amour, s'est refusé à prier. *Non pro mundo rogo*, dit-il à son Père, *sed pro his quos dedisti mihi quia tui sunt*. Le Sauveur des hommes ne veut pas prier pour ceux qui sont dans le monde et qui servent le monde, mais seulement pour ceux qui lui appartiennent parce qu'ils appartiennent à son Père, c'est-à-dire pour ceux qui suivent Dieu et qui servent le Christ. Et Saint Paul n'a-t-il pas écrit que la sagesse du monde est folie aux yeux de Dieu ? De même, Saint Jacques n'affirmerait-il pas que l'amitié du monde équivaut à l'inimitié de Dieu.

Nous n'avons donc pas le devoir, comme chrétiens, d'aimer le monde, mais, au contraire, la rigoureuse obligation de le répudier et de le détester. Celui qui aime le Christ ne peut aimer le monde ; celui qui aime le Christ ne peut aimer ceux qui haïssent le Christ ; celui qui aime l'Église ne peut aimer les ennemis, les insulteurs et les assaillants de l'Église. Celui qui aime ou qui tolère ou qui admire ou qui flatte le monde ne peut être véritablement chrétien, même s'ils se croient bon chrétien, car il n'y a pas de compromis possible entre l'esprit du monde et l'esprit chrétien, et le Christ lui-même nous a enseigné qu'on ne peut servir à la fois Dieu et Mammon. Que s'il en est qui pensent pouvoir le faire, ils ont certes deux visages, mais ils n'ont point d'âme.

Or, de tous les mondes que l'histoire nous a appris à connaître, le monde moderne — peut-être parce que nous y vivons — nous paraît le plus ignoble et le plus effroyable et le plus éloigné de la vérité de l'Évangile. Et nous ne sommes pas les seuls à le dire et à le penser. Dans la solennelle et profonde Encyclique *Ubi arcano Dei* qui vient de publier Notre Saint Père, il décrit d'une main sûre, éclairé par cette lumière qui rayonne de Rome depuis bientôt deux mille ans, les raisons de la perversion toujours plus épouvantable du monde contemporain.

L'« homme sauvage » cite ici un long passage de l'Encyclique que connaissent et qu'ont certainement médité, non sans angoisse, les lecteurs de la Revue, celui dans lequel Pie XI ramasse en un tableau énergique les désordres de notre société et qu'il termine en



se demandant si, au lieu de tant célébrer les progrès de la civilisation, il ne faudrait pas avouer que nous retrogradons vers la barbarie.

Pour le monde si sévèrement mais si justement condamné par l'héritier actuel de Saint Pierre, nous éprouvons, parce que nouveaux chrétiens, une répugnance peut-être plus nette et plus vive.

La condamnation du Pape, non seulement nous l'acceptons par devoir de fidèles catholiques, mais elle répond à notre conviction intime, résultat de nos observations et de nos réflexions. Et telle est, si on y regarde de près, la substance même de notre pauvre livre. En d'autres termes et dans un autre style que le Pape, nous nous sommes efforcés de mettre en lumière les cas particuliers qui révèlent le plus crûment la régression barbare du monde contemporain. Et même lorsque nous ne paraissions que burlesques, la dure sentence est sous-entendue. A ce monde qui se glorifie de ses machines, de ses banques, de ses vices et de ses fétiches de caste et de race, nous avons déclaré une juste guerre. Mais les guerres ne se font pas et ne se vainquent pas en pulvérisant des parfums, en prodiguant des sourires et en renouvelant des trêves tous les jours. Lorsque les croisés marchèrent contre le Sarrasin, ils n'y allèrent pas avec le tampon à poudre de riz, mais avec de bonnes et lourdes épées à deux tranchants et avec des lames bien aiguisées. Or le monde moderne, avachi dans son orgueilleuse misère, enveloppé dans la fumée de ses cheminées et de ses moteurs, affolé et abruti par la soif et la recherche du plaisir et du pouvoir, est plus loin du Christ que ne l'était le Sarrasin, et, chez un disciple du Christ, il est de nature à exciter plus d'indignation que de pitié.

Voilà pourquoi nous nous sommes appelés des « hommes sauvages », c'est-à-dire des hommes qui fuient la civilisation, celle, bien entendue, qui agite et qui souille nos cités modernes et le soi-disant monde cultivé.

Sauvages, nous le sommes comme saint Jean Baptiste, qui se retira au désert et qui menaçait les pécheurs du feu éternel ; comme les anachorètes, qui fuyaient les métropoles de l'Empire et se réfugiaient dans la solitude ; comme les moines, les solitaires, les ermites, qui préférèrent les horreurs des forêts aux horreurs du beau monde ; comme tous ceux qui éprouvent la répulsion du hideux troupeau des repus et des païens. Et pour ceux qui ne nous comprennent pas, pour ceux qui, selon la parole du Pape, retournent à la barbarie, c'est nous qui sommes les barbares. « *Barbarus hic ergo sum, quia non intelligor ulli* ». « Ici, je suis pris pour un barbare, parce qu'il n'y a personne qui me comprenne. »

\* \* \*

Les critiques s'étant abusés sur la nature du livre, se trompent également sur le public auquel il est destiné.

Le *Dictionnaire* n'a pas été écrit pour ceux qui sont restés « à l'ombre lumineuse du Pasteur ». Il n'est pas un ouvrage d'édification ni un livre pour adolescents. Aux catholiques, il pourra rappeler certaines pensées et certains hommes, ou encore fournir des arguments contre les ennemis du christianisme. Mais en ordre principal, nous nous adressons à ceux qui sont en dehors de l'Église, visiblement ou invisiblement. Aux tièdes, qui se figurent qu'une messe basse le dimanche suffit pour être bons chrétiens ; aux pharisiens, qui se croient purs devant Dieu et devant les hommes ; aux hérétiques inconscients, qui, à côté du Christ et plus que le Christ, adorent des idoles (l'Or, la Science, la Puissance). C'est contre ceux-là et pour ceux-là

que nous avons écrit et c'est par ceux-là que nous voudrions être lus. Notre livre est un livre contre le monde, et c'est par les mondains qu'il lui importe d'être lu, par ceux qui vivent dans le monde et qui, au lieu de le haïr comme l'enseigne le Christ, s'y complaisent et s'en glorifient.

A des gens pareils, n'offrez pas un bouquet de fleurettes mystiques — leur odorat dépravé n'en percevrait pas le parfum — ni un manuel de piété distillant la rosée et l'onction — ils en auraient la nausée comme d'avaler une tasse d'eau chaude. Vous savez à quels mets et à quelles boissons ils sont accoutumés. Pour les ramener au goût du pain, il faut employer un peu de ce bon poivre plus fort que le gingembre, et pour qu'ils en reviennent à savourer l'eau pure, ils doivent d'abord sentir qu'il est des ivresses supérieures aux ivresses de l'eau de vie.

Ils entendent dur, il faut leur hurler aux oreilles. Ils ont la peau épaisse, il y faut de rudes coups.

Et ne nous dites pas qu'on ne prend pointles mouches avec du vinaigre, ce ne sont point des mouches que nous voulons prendre, mais des hommes, et nous savons par expérience, nous qui avons connu le monde et qui l'avons aimé, que le ridicule et l'âpreté produisent souvent plus d'effet, que les raisonnements fastidieux et les douceurs agaçantes des arrangeurs à tout prix.

Nous avons affaire à des malades qui, comme dit Savonarole, puent au dehors et au dedans, comme les punaises. Ce qu'il faut avant tout, c'est de les forcer à sentir la puanteur de leur maladie.

Lorsqu'ils seront en voie de guérison, ils trouveront d'autres livres. Il en existe tant. Doux, suaves, idylliques, angéliques, rappelant le nectar, le sucre ou le julep, carassants, insinuants, reposants. De ces livres, quelques-uns sont sublimes, et le grand nombre, moins que médiocres ; quelques-uns sont nécessaires comme le pain, mais le grand nombre, superflus ; quelques-uns ont été écrits par des Saints, le grand nombre, par des professionnels. Ce n'est pas un de ces livres que nous avons voulu écrire, parce que, encore une fois, il n'en manque pas, tandis que de livres de l'autre style, il y a pénurie. Et puis, chacun ne doit-il pas, dans la poursuite d'un but commun, employer les moyens qui conviennent le mieux à sa nature. Enfin, comme nous écrivions pour des candidats à l'enfer, nous ne pouvions pas leur offrir que des fleurs et des parfums de paradis.

\* \* \*

Troisième cause d'appréciation erronée : on ne tient pas compte de la personne des auteurs.

Il est utile de le rappeler à ceux qui ne nous connaissent que depuis fort peu de temps, nous sommes des artistes que la grâce a portés de l'erreur du monde à la vérité de Jésus-Christ. Mais artistes nous sommes restés. Et comment pourrait-il en être autrement ? Or, l'artiste est essentiellement libre dans le choix des moyens qu'il adopte, fût-ce pour servir la cause qui lui est commune avec tous les chrétiens ses frères. Un artiste, un poète, ne peut pas et ne doit pas se changer instantanément en cathéciste, apologiste, professeur ou compositeur de manuels de piété pour enfants et adolescents. Nous voulons donner toutes nos forces à défendre et à glorifier le christianisme, mais encore convient-il qu'on nous laisse la liberté d'employer à cette fin les forces spéciales que Dieu a mises en nous. Une de ces forces est la « vis » polémique et satirique. Nous en avons usé pour le mal ; à présent, nous en usons pour le bien. Il n'est pas désirable ni pour nous — c'est le



moins important — ni pour nos frères, ni pour la cause que nous entendons servir, que nous renoncions à cette puissance particulière ou que nous l'extirpions de notre âme. Va-t-on nous reprocher d'avoir mis au service du christianisme tout ce que nous possédons, notre ardeur, notre amour, nos talents, notre expérience et notre emprise d'écrivains ? Ou devrions-nous, pour donner satisfaction à des censeurs bien intentionnés, mais très mal informés, torturer et déformer notre nature et les talents spéciaux que Dieu nous a donnés, afin d'écrire des jaculatoires, des sermons, de la prose poudrée ou des vers sacrés ?

\* \* \*

Que si, malgré toutes ces remarques, on persiste à reprocher aux fougueux écrivains telles crudités et telles rudesses de langage, ils se défendent par l'exemple des Saints et de l'Écriture elle-même. Surtout, ne leur dites pas que les temps sont changés, que notre époque veut un style plus poli et plus réservé, il vous feraient une profession véhémement d'antimodernisme et de médiévalité.

En ce qui concerne les crudités, ils promettent cependant une vigilance plus attentive dans la rédaction des volumes suivants.

Mais à la rudesse de leur style, ils tiennent d'un amour de « sauvage », ils avouent qu'ils exagèrent et qu'ils exagèrent à dessein. L'arbre a été courbé à gauche jusqu'à terre, il faut à présent, pour le redresser, le plier à droite également jusqu'à terre.

Et le monde dont ils écrivent n'appelle-t-il pas la colère de l'indignation ?

mal de la

autres d

surpasse

conservant

de la

est né

sup ; ad

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

de la

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

Robert Bellarmin

Le voilà vengé enfin des sourdes rivalités des uns, des animosités des autres, des intrigues nouées contre sa mémoire par les jansénistes et les gallicans, des oppositions furieuses, acharnées, des Cours bourbonniennes, de toutes les inimitiés et de toutes les résistances, le voilà sur les autels après trois siècles d'attente ! Il est mort en 1621, sa cause fut introduite en 1627, elle triomphe en 1923. Quel triomphe ! Plus il a été retardé, plus il est éclatant. Ses œuvres ont été épluchées, passées au crible de la plus impitoyable critique. Sa vie a été fouillée dans tous les recoins, livrée aux investigations les plus pénétrantes, les plus implacables. De toutes ces épreuves, le jésuite Robert Bellarmin est sorti victorieux et Pie XI a pu proclamer « que son décret de béatification avait été préparé par cette divine parole : *beatus homo qui inventus est sine macula, heureux l'homme qui a été trouvé sans tache* » !

Je ne crois pas que le Pape ait encore prononcé un discours aussi éloquent, aussi enthousiaste, aussi enflammé que celui par lequel il a glorifié, le 15 avril dernier, la beauté morale exceptionnelle du Cardinal Robert Bellarmin. Ce qui ravit l'auguste orateur, c'est l'alliance harmonieuse dans le nouveau bienheureux de la sainteté et de la science. On sent que ce grand homme est son idéal et c'est avec un cœur débordant d'allégresse qu'il le propose à l'admiration du monde. Je n'imagine pas panégyrique plus fervent, plus complet, et de cette couronne d'honneur que le Saint Père lui a mise au front, je veux me borner à recueillir ici les rayons les plus étincelants.

\* \* \*

Remémorons d'abord les étapes de cette carrière. Il naquit à Montepulciano en 1542, pauvre gentilhomme, neveu du pape Marcel II. Son innocence et son ouverture d'esprit l'amènent à dix-huit ans au noviciat des jésuites. A vingt-deux ans, son intelligence angélique brille dans la chaire de philosophie à Florence, puis à Mondovì. Il étu-

di y a une cruauté infiniment plus salutaire que tous les emplâtres et tous les émoullents. Et nous nous vantons de cette cruauté, en dépit des protestations des chrétiens qui ne connaissent qu'une signification du mot amour et qui s'imaginent qu'on aime seulement lorsqu'on use d'indulgence ou de pardon. Ils ignorent que l'Amour a deux faces et que l'une d'elles est effroyable à voir, tellement elle ressemble, aux yeux des timides et des tièdes, à celle de la haine. Et qui vous dit qu'au moment même où le « sauvage » se démène avec le plus de fureur, son cœur de chrétien ne souffre pas ? Qui vous dit qu'il n'a pas écrit ses pages les plus terribles avec un sanglot dans la gorge ? Qui vous dit qu'il ne donnerait pas volontiers sa vie pour sauver une seule des âmes qu'il traite si rudement.

Celui qui aime vraiment ne peut aimer le contraire et l'opposé de ce qu'il aime, et c'est pour cela que ceux qui furent, jusqu'à un certain moment de leur vie, les pires ennemis et les pires blasphémateurs du Christ, deviennent, si la Grâce divine les touche du charbon ardent, ses plus fervents et ses plus aimants adorateurs. Amour et haine sont étroitement liés, et qui veut supprimer la colère supprime en même temps la charité. Ceux qui ne savent pas s'enflammer de colère sont également incapables de s'enflammer d'amour. Ce sont les perpétuellement tièdes que la bouche de Dieu, comme il est écrit dans l'Apocalypse, vomira. GIOVANNI PAPINI.

DOMENICO GULLIOITTI.

diait la théologie à Padoue quand il fut mandé à Louvain, où l'on désirait pour occuper la tribune sacrée de Saint-Michel et tenir tête aux protestants, un orateur capable de se servir en maître de la langue de Cicéron. C'est chez nous qu'il fait ses débuts oratoires, des mains de Jansénius, évêque d'Ypres, qu'il reçoit la prêtrise, c'est à Louvain qu'il inaugure aussi l'enseignement public de la Compagnie. Il moissonna les succès et nous quitta en 1567, épuisé de fatigue. Aussitôt rétabli, il professe le cours de controverse au Collège romain de 1577 à 1588. C'est alors, en 1581 et 1582 qu'il publie les deux premiers volumes de son magistral ouvrage : *Disputationes de Controversiis fidei* — achevé en 1592 — qui l'a fait surnommer le marteau des hérétiques, le roi des controversistes.

Avant tout apologiste de la primauté pontificale, il proclame avec force sur l'origine de la puissance civile (résidant immédiatement dans la multitude comme en son sujet) sur l'autorité indirecte des Papes à l'égard du temporel des Rois, sur le droit de résistance des peuples à l'égard des pouvoirs tyranniques, les théories conformes aux principes posés par saint Thomas et admises par la généralité des scolastiques. Au reste, il aborde dans son livre célèbre tous les points de dogme ou de morale attaqués par les protestants. Connaissant à fond les œuvres des novateurs, de Luther, de Melancthon, de Calvin, de Bèze, des Sociniens, il élucide merveilleusement les points en litige et déploie pour les résoudre une érudition patristique telle qu'on peut le citer comme l'un des premiers initiateurs de la théologie positive.

Désigné par Sixte-Quint en 1590, au temps de la Ligue, pour accompagner comme canoniste le légat Gaétani en France, il y fit preuve d'une haute sagesse. Il dut subir les rigueurs du siège de Paris, investi par Henri IV.

De retour en Italie, il voit son crédit grandir chaque jour et les honneurs chercher son humilité qui les fuit. Père spirituel, recteur du collège romain, provincial de Naples, théologien de Clément VIII, infatigable polémiste se portant avec vigueur surtout les points menacés du rempart de l'Église, il fut revêtu de la pompe cardinalice en 1599, malgré tous ses efforts pour détourner de sa personne une dignité con-



traire à ses vœux. Le Pape voulut que celui qui était le bouclier de la catholicité, l'honneur de la Compagnie de Jésus, devint la gloire du Sacré-Collège. « Nous avons choisi celui-ci, disait-il, parce qu'il n'a point son pareil dans toute l'Église pour la doctrine ». Et cependant, Bellarmin Cardinal devant Clément VIII, c'est Saint Bernard devant Eugène IV, c'est la même franchise apostolique dans le même mémoire adressé au Pape sur le choix des évêques, dans la ferme et respectueuse résistance pour empêcher la condamnation du molinisme. Le ciel nous garde d'égarer nos lecteurs dans cette terrible controverse qui bouleversa les écoles, agita les ambassades, lança les uns contre les autres, jésuites et dominicains, et tout cela pour éclaircir ce mystère : Comment la grâce actuelle agit-elle avec la volonté humaine ? Les uns ont leurs raisons, les autres ont les leurs. Paul V devait pacifier les esprits et permettre d'être thomiste, pourvu qu'on ne restreigne pas la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, ou d'être moliniste, pourvu qu'on ne tombe pas dans le semi-pélagianisme qui exagère la liberté humaine. Le mieux, peut-être, c'est de n'être ni l'un ni l'autre, et de laisser dans le mystère divin le mode selon lequel la grâce actuelle agit avec la volonté humaine.

La disgrâce encourue de ce chef par Bellarmin, le fit monter sur le siège de Capoue, où de 1602 à 1605, il fut le miroir de toutes les vertus épiscopales. De retour à Rome, après s'être démis de sa charge, il est toujours sur la brèche, l'intrépide défenseur des droits de l'Église ne connaît ni défaillance ni lassitude. Attaqué en France par Barclay, il répond par son traité : *Du Pouvoir du Souverain Pontife dans les choses temporelles contre Guillaume Barclay*. Impuissant à faire taire l'héroïque champion de la Papauté, le Parlement de Paris condamna le livre et le fit brûler, pour punir Bellarmin, a écrit Leibnitz, de ses triomphes sur les erreurs du temps, infliger un affront au Sacré Collège dans celui qui en faisait la gloire, au Saint-Siège dans un Cardinal qui en était un des plus fermes soutiens, à la Compagnie de Jésus dans un de ses membres les plus illustres.

A peine avait-il déposé les armes dans sa lutte contre Barclay que l'Angleterre lui suscita un nouvel antagoniste, Roger Widrington. On sait que sa réfutation de l'auteur anglais est un beau livre perdu, un livre mort-né, parce que le Pape Paul V redoutant les représailles du Parlement de Paris, ne voulut pas le laisser répandre.

Les historiens signalent aussi une biblie annotée par Bellarmin pendant son séjour à Louvain et conservée à la Bibliothèque de l'Université. Cette précieuse relique a sans doute disparu dans le criminel incendie de 1914.

Un duel théologique qui eut un grand retentissement mit aux prises le grand Cardinal avec Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, au sujet de l'odieux serment de fidélité au roi, d'infidélité à Dieu, que le souverain anglais prétendit imposer aux catholiques.

La vieillesse même ne ralentit pas la vaillante ardeur de celui qui fut l'Athanase de son époque, la plume de cet athlète valut une épée et on ne peut compter ses victoires. Dans ses dernières années, il se reposa de ses in-folio en publiant ses cinq délicieux opuscules ascétiques chefs-d'œuvre d'unction, joyaux de la piété. Il couronna sa vie par la mort d'un saint à l'âge de 79 ans, le jour de la fête des Stigmates de son patron, saint François d'Assise.

\* \* \*

Et maintenant, à Vous la parole, Saint Père !

« Vie immaculée, s'écrie Pie XI, vie d'exquise pureté, non seulement au sens strict du mot, mais dans toute l'extension du terme. Qu'est-ce à dire ? L'absence de toute tache, l'innocence parfaite dans laquelle Dieu se mire, l'innocence si complète qu'elle défie le regard le plus scrutateur d'y découvrir une faute légère délibérée ! » — Se peut-il plus bel éloge ?

Et le Pape poursuit : « A cette pureté se joint un magnifique détachement de tous les biens de la terre poussé jusqu'au dépoüillement absolu, jusqu'à la perfection du renoncement, jusqu'à la prodigalité qui donne tout et ne se réserve rien. Quand mourut Bellarmin, il ne possédait plus, lui Cardinal, en tout et pour tout, qu'une pauvre petite croix et la charité du Souverain Pontife dut pourvoir à ses funérailles. A cette pureté idéale, à cette désappropriation universelle, ajoutez un sublime mépris de tout, de sa propre grandeur, de soi-même : tant il s'abîmait dans la pensée des suprêmes responsabilités de son âme devant Dieu, tant il était pénétré du néant de la vie présente, de l'unique réalité de l'avenir éternel ! D'autres à côté de lui, obéissant aux suggestions de la chair et du sang, se préoccupaient de son avancement dans la carrière des honneurs. Mais lui ! les impérieuses leçons

de la mort imprimaient au plus profond de son être l'unique souci de l'au-delà, de ce qu'il y a de plus grand et plus noble ».

De l'admirable développement qui suit, laissez-moi dans cette fidèle analyse, n'emprunter que le mouvement et la pensée générale du Saint Père.

Religieux jusque sous la pourpre et sur le siège archiépiscopal, il rive sa vie à ses vœux et ne s'évadera jamais de l'observance religieuse, cette palestra des vertus héroïques à chaque instant imposées.

Dans sa chaire de docteur, c'est un apôtre. Sur son siège d'évêque, c'est le modèle du pasteur, c'est un père dont la sollicitude pour les pauvres les enveloppe d'un amour qui connaît toutes les délicatesses et tous les dévouements.

Thaumaturge, il déploya la puissance des miracles qui sont venus mettre le sceau du témoignage divin sur le trésor des ses richesses spirituelles. A vrai dire, sa sainteté n'avait pas besoin de cette confirmation, sa vie loyalement interrogée répondait à toutes les exigences discrètes et légitimes et même à celles qui ne le sont pas. Mais il a plu à Dieu de glorifier son serviteur. Les miracles ont germé sur sa tombe, ses ossements ont tressailli et prophétisé ; miracles éclatants, en effet, soumis dès sa mort aux plus minutieuses vérifications, attestés par les investigations plus rigoureuses encore de la science moderne.

Et sur toute cette beauté morale, sur cette éminente sainteté se répand le magnifique éclat, rayonne la splendeur d'une intelligence générale, d'une science aussi vaste qu'elle est profonde et sublime ; à toutes ces vertus s'unit la passion de la vérité, cette intrépide défense du vrai, sans lacunes ni défaillances, qui a fait de Bellarmin, au ciel de l'Église, un astre de première grandeur. S'il a plu à Dieu d'allumer ce soleil c'est pour qu'il projette sur nous sa lumière et que nous marchions sous son resplendissement. Que d'admirables exemples à imiter ! Il nous dit une fois de plus, le vénérable Bellarmin, que la foi et la science peuvent s'accorder et s'harmoniser même en perfection. Quelle apologie plus éloquente, plus persuasive que le spectacle de ce puissant esprit s'inclinant sous la foi avec la plus humble docilité ! Il nous apprend encore, Bellarmin, le profit que la science tire de la foi, la fécondité du mystérieux hymen de la science et de la pureté, la stérilité qui frappe leur divorce.

Il nous enseigne, Bellarmin, comment les plus grands honneurs peuvent s'accorder avec l'humilité de l'esprit, comment les plus hautes dignités peuvent se marier avec le détachement de la gloire terrestre.

Réjouis-toi donc, ô Compagnie de Jésus, de cette étoile étincelante qui s'ajoute à ta splendide constellation. Tu avais la sainteté avec la sagesse du gouvernement : Ignace de Loyola ; avec l'héroïque vigueur de l'apostolat : François-Xavier ; avec la pratique de la plus étonnante charité envers Dieu et le prochain poussée jusqu'à l'immolation : François de Borgia ; tu avais la sainteté dans l'éblouissante candeur d'une pureté qui est devenue pour les amants de la pureté un modèle et un attrait : Louis de Gonzague, Stanislas Kostka ! Voici maintenant la sainteté revêtue de la grâce de l'épiscopat, de l'éclat de la pourpre cardinalice, de la splendeur de la science !

Réjouis-toi, peuple chrétien, petits enfants du peuple chrétien, réjouissez-vous, c'est à vous que Bellarmin a laissé ce monument si clair de sa science et de son humilité, le petit catéchisme qui ne fut pas indigne de son génie.

Réjouissez-vous, légion d'âmes religieuses au spectacle de ce type nouveau de perfection religieuse.

Apôtres de l'enseignement, pasteurs des âmes, évêques aux prises aujourd'hui avec les redoutables difficultés du ministère, réjouissez-vous de ce nouveau modèle et de ce nouveau patron.

Que le Sacré Collège se réjouisse de voir une fois de plus la pourpre environnée de la gloire qui vient de Dieu. Et nous-même, participant à l'universelle allégresse, nous félicitons spécialement les Eminences qui furent les instruments zélés et habiles de l'œuvre de Dieu, de l'avoir menée à bonne fin avec tant de profit pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes.

J. SCHYRGENS.



*Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.*



## Enquête sur le nationalisme

(Cinquième article).

Le numéro de mars des *Lettres*, nous apporte deux contributions importantes à l'enquête sur le « Nationalisme » : celle du R. P. H. Woroniecki dominicain, recteur de l'Université de Lublin, et celle du R. P. Dunin Borkowski, Jésuite de Breslau.

Le travail du Père Woroniecki (ex-professeur de théologie morale à Fribourg) accuse une science très sûre et de profondes réflexions sur le sujet. Celui du P. Dunin Borkowski, plus court, moins original, ne manque cependant ni de clarté ni de valeur.

Mais la première réflexion qui vient de l'esprit en les lisant, c'est de constater une fois de plus l'extrême complexité de cette vague notion de nationalisme, et combien nous sommes de la juger sommairement, par quelques déclarations catégoriques dépourvues de finesse.

Dernièrement, je terminais par quelques remarques sur le nationalisme politique à la française. C'est de tout autre chose qu'il s'agit dans ce fascicule.

Ce que discutent ces deux hommes éminents, influencés par les circonstances politiques dans lesquelles ils ont vécu, c'est le rapport entre une nationalité donnée et l'Etat politique.

Le Père Woroniecki commence par une observation opportune. Quand nous discutons avec des non-catholiques, nous sommes bien obligés d'insister sur ce fait que la nation n'est pas un absolu soustrait aux lois de la morale.

Mais, entre nous, c'est là une notion de sens commun. Il est inutile d'attendre de la Papauté une déclaration d'hérésie sur ce point. L'enseignement ordinaire de l'Eglise suffit amplement pour éclairer les consciences. La nation n'est pas Dieu, ni l'Etat, ni l'Humanité, ni la Science, ni rien, excepté Dieu lui-même connu par la Révélation.

Plus importante est la tâche de nous éclairer nous-mêmes, à la lumière de nos doctrines, sur le rôle de la nationalité dans l'Etat, et de l'Etat vis-à-vis des nationalités qu'il renferme.

Sur ces deux points, le Père Woroniecki me paraît très neuf. Prudent dans ses affirmations, mais hardi dans sa pensée. Voici comment il pose le problème. Je prévient nos lecteurs que la matière est plutôt aride et délicate et que je n'ai pas la prétention d'essayer de les divertir :

« Le premier problème — point de départ de tous les autres — est évidemment celui qui touche au fameux principe des nationalités. Un moraliste devrait le formuler ainsi : *Quelle importance possède, pour le plein développement moral de l'homme, la vie dans le cadre national ?* De la réponse à cette question dépendra la solution de toute une série d'autres problèmes, à savoir qui des deux, de l'Etat ou de la Nation, joue, au point de vue du développement de l'homme un plus grand rôle ? Par suite, comment juger les deux tendances qui se manifestent à chaque moment dans la vie des peuples ; d'un côté, tendance des Etats composés de plusieurs nationalités à l'unification nationale, par conséquent, à une certaine dénationalisation des minorités nationales ou des nations plus faibles et plus jeunes ; et de l'autre côté : tendance des nationalités plus faibles, encadrées dans des Etats dont elles ne forment qu'une partie, à se dégager de ces contraintes, afin de constituer des Etats plus ou moins autonomes ? »

Telle est bien la question nettement et fortement posée.

### Le Principe des Nationalités.

Le Père Woroniecki reconnaît loyalement que presque tous les moralistes catholiques rejettent le principe des nationalités. Ce principe, comme on sait, proclame le droit de chaque groupe national de population, suffisamment évolué comme tel, à se constituer en Etat distinct et indépendant.

Ce principe libéral, démocratique (Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes) est considéré, par beaucoup de catholiques, comme d'essence révolutionnaire, comme pratiquement inapplicable (qu'est-ce qu'une nation ?); comme aboutissant à la destruction de l'Etat moderne, à l'émiettement et même à l'anarchie.

D'ailleurs, comme tous les principes dérivant de la doctrine révolutionnaire, il a deux faces : l'une tournée vers l'anarchie ; l'autre vers le despotisme. Si la justice exige qu'Etat et Nationalité coïncident,

(1) Louis le Fur, professeur à la faculté de droit de Strasbourg.

cela donnera aux nationalités dissidentes le droit de rompre les liens qui l'attachent à un Etat historique. Mais l'Etat constitué s'autorisera du même idéal pour dénationaliser par la force, la ruse et la corruption, les minorités ethniques qu'il renferme. Bien mieux : il peut parfaitement conduire à un impérialisme nationalitaire : tels sont par exemple le panslavisme, le pangermanisme, et dans une moindre mesure, le panzerlandisme. Cette théorie nationalitaire est extrêmement dangereuse. Elle fait naître plus de conflits qu'elle n'en apaise. Il n'en faut pas conclure, comme le dit excellemment un maître du Droit public international, que les nationalités dissidentes sont à la merci de l'Etat.

L'Etat n'est pas le seul groupement humain ; il est le premier comme importance, mais souvent le dernier, historiquement. Il ne peut pas détruire des groupements antérieurs, dont certains sont comme lui, à la fois naturels et nécessaires. Il existe donc entre eux des droits et des devoirs réciproques. En gros ces devoirs se ramènent à ceci : Loyalisme envers l'Etat et collaboration cordiale au bien commun, de la part des nationalités ; protection des usages, des coutumes, des droits des nationalités de la part de l'Etat.

Le Père Woroniecki estime que cette doctrine traditionnelle n'est pas définitive. Il y a, selon lui, dans le principe des nationalités, une âme de vérité que les publicistes catholiques n'ont pas suffisamment dégagée. Préoccupés d'asseoir fortement la notion de l'Etat, ils n'ont pas réalisé toute l'importance du groupe nation dans la vie sociale.

L'éminent moraliste les invite à pousser leurs études dans ce sens et il ouvre la voie.

L'Etat est évidemment nécessaire au développement de toutes les potentialités naturelles de l'homme. Nous ne pouvons vivre, développer nos besoins légitimes, religieux, moraux, intellectuels et économiques, sans être encadrés par l'Etat. Plus l'Etat sera fort, paisible à l'intérieur, respecté à l'extérieur, plus les individualités, les familles, les corporations, seront — toutes choses égales d'ailleurs — prospères et heureuses. Sur tout cela le Père Woroniecki est d'accord.

« Mais, ajoute-t-il, l'élément « nation » a, lui aussi, une importance considérable. Et ici, pour plus de facilité, je vais traduire en langage simple et concret ses subtiles analyses.

Prenons un paysan flamand qui ne sait pas un mot de français. Sa vie sociale, sans qu'il s'en doute peut-être, est conditionnée par toute l'organisation de l'Etat Belge. Inutile d'insister là-dessus et d'essayer de faire apparaître le réseau serré des droits, obligations et privilèges dont l'action de l'Etat enveloppe toute son activité.

Mais ses habitudes morales, ses façons de penser, de prier, de se réjouir, de courtiser sa fiancée, d'élever sa famille, de se comporter dans la vie sociale, tout cela est précisé, coloré par le milieu flamand dans lequel il vit. C'est cela surtout et non sa qualité de citoyen belge qui le distingue du Français, de l'Allemand, de l'Italien, et qui le distingue aussi, il faut bien l'avouer, du Wallon. Or, mesurez, si vous pouvez, dit le Père Woroniecki, toute l'importance sociale de ces éléments en grande partie impondérables, mais présents et pressants. Ce sont eux qui forment toutes les habitudes morales nécessaires au plein développement de l'individualité.

Dès lors, ne faut-il pas que les moralistes chrétiens révisent leurs doctrines traditionnelles ? Peuvent-ils continuer à tenir l'Etat pour plus important que la nationalité ?

Si on attribue à l'élément national l'importance qui lui revient légitimement, la priorité au point de vue moral ne pourra plus être donnée à l'Etat, au moins, sans de très sérieuses restrictions. Qui sait s'il ne faudra pas aller jusqu'à conclure que la priorité en soi (*simpliciter*) revient à la nation ; l'Etat ne cessant jamais de garder à certains points de vue (*secundum quid*) une vraie supériorité qu'il s'agira de déterminer avec plus de précision.

Ce ne serait rien moins qu'un renversement des valeurs admises, jusqu'aujourd'hui ; l'acceptation par les catholiques, au moins pour une très grande part, du principe des nationalités. La conséquence en serait que, destinés par nature à vivre encadrés dans deux organismes sociaux, Etat et Nation, il est d'une importance capitale pour notre vie morale qu'une vraie harmonie règne entre eux.

« L'Etat unifié au point de vue national doit donc être envisagé en morale chrétienne comme un idéal dont la réalisation, dans la mesure du possible, est très utile à la conservation des mœurs et au développement moral des citoyens ».

L'autorité du Père Woroniecki est si grande en ces matières, sa compétence si éclatante que je suis bien embarrassé, de me sentir si peu de chose pour oser formuler quelques critiques.



*Critiques et digressions.*

Cependant, comme nous cherchons avant tout à faire la lumière en ces questions qui nous divisent, j'exprimerai mon sentiment en toute simplicité.

Il nous faut savoir gré au révérend Père de l'analyse magistrale qu'il nous donne de la nationalité. Depuis la Révolution française, depuis les absurdes élocutions de Rousseau et de ses disciples, la littérature politique, scientifique et vulgaire est encombrée de nuées, de raisonnements abstraits sans valeur, mais pourtant fort dangereux sur les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la démocratie, les droits de l'Etat, etc. C'est un rafaïchissement moral, c'est une satisfaction intellectuelle de reprendre pied dans la réalité, de toucher enfin, au lieu de fantômes décharnés, des êtres vivants et agissants.

L'éminent religieux nous aide à redécouvrir sous le citoyen abstrait, le Français, le Flamand, le Wallon, l'Irlandais, le Polonais. Ah ! nous sommes vraiment de fameux lapins, qu'on me pardonne ces expressions vulgaires ! Nous marchons de découvertes en découvertes, et tous les jours nous découvrons une nouvelle Méditerranée.

Avant la guerre, nous avions pris conscience que le citoyen peut être un ouvrier encadré dans un syndicat. Voici que par-dessus le syndicat, nous découvrons la corporation professionnelle. Le Cardinal Mercier nous y a bien aidé par sa récente et si belle lettre pastorale. Le prolétaire est lui aussi une abstraction bonne pour les politiciens. On n'est pas prolétaire tout court. On est, par-dessus le marché, ouvrier charbonnier, ou limeur, ou tisserand, ou n'importe quoi, et de ce chef engagé dans de véritables liens de solidarité avec les patrons charbonniers, métallurgistes et tisserands. Si le charbon va, patrons et ouvriers du charbon en profiteront. La corporation professionnelle domine les syndicats séparés des patrons et des ouvriers.

La guerre nous a apporté une autre découverte : la famille, à laquelle on ne pensait pas, et même la famille nombreuse.

La nationalité est déjà un acquis plus ancien de notre remarquable ingéniosité, mais il faut savoir gré à tous ceux qui nous aident à en approfondir la nature.

Cependant l'extrême importance de la nationalité nous oblige-t-elle vraiment à modifier nos doctrines ? Je ne le pense pas. Presque tout ce que le Père Woroniecki attribue d'influence morale à la nation, peut s'appliquer mot pour mot à la famille. C'est dans la famille d'abord exclusivement, puis d'une façon encore prépondérante que l'âme de l'enfant vide et molle au début, se meuble et se pétrit. L'école elle-même dans les Etats bien constitués est le prolongement de la famille, puisque c'est elle qui la choisit à son goût et au besoin la surveille. Elle sera flamande ou française, confessionnelle ou neutre, selon le goût et le désir des parents.

Pour elle aussi on peut dire qu'elle a la priorité en soi (*simpliciter*) et que l'Etat, vis-à-vis d'elle, ne garde qu'une priorité relative (*secundum quid*). Et pourtant les catholiques ont toujours en une doctrine très nette sur les rapports entre la famille et l'Etat. Ils sont toujours admis que l'Etat est au-dessus des familles, qu'il est la « grande société naturelle et nécessaire », qu'il est, en politique la plus haute réalité.

C'est lui qui a la charge du bien commun. La famille n'est pas ou du moins n'est plus la dernière réalité politique. Il en est exactement de même d'une nationalité dans l'Etat.

Ce n'est pas parce que nous aurons détaillé tous les bienfaits que l'individu tire de la famille, que nous serons autorisés à demander un changement du droit qui règle ses rapports avec l'Etat.

Oui, la nationalité est importante, comme la famille, le syndicat, la profession, la province, la commune, l'Université, l'Eglise, cela n'empêche pas que l'Etat ne soit politiquement le détenteur de l'autorité temporelle souveraine, chargé de diriger vers le bien commun tous les citoyens, et surtout tous les groupes subordonnés, que je signalais à l'instant. Quand j'entends dire : l'Idéal moral c'est l'Etat unifié au point de vue national, je ne puis pas m'empêcher de crier : Casse-cou !...

En effet, il faut toujours s'efforcer d'atteindre l'idéal moral si élevé soit-il. Or, voyez pratiquement où cela nous mène. L'idéal pour les Flamands serait donc de tendre prudemment, progressivement, adroitement à la constitution d'une Flandre indépendante politiquement, ou si, ce ne je crois pas, la langue est pour eux le signe impérieux de leur nationalité, de former avec la Hollande, un Etat Néerlandais, avec certaines parties de l'Afrique du Sud comme colonies.

Par contre l'idéal de l'Etat Belge serait de refouler doucement,

sans trop de heurts, mais obstinément le flamand, et de franciser le plus possible la Flandre.

Je pense que le révérend Père fait erreur en donnant au mot idéal, un sens qu'il ne peut pas revêtir ici. L'idéal qu'il pose est vrai, mais dans l'abstrait, dans la thèse qui n'est pleinement réalisée presque nulle part.

Sans doute si d'aventure la coïncidence entre l'Etat et la Nationalité existe, la vie sociale est singulièrement facilitée.

Mais si cette coïncidence n'existe pas, quel est l'idéal à réaliser ? l'unité dans le futur ? Non, du moins dans la plupart des cas. Car si vous posez pareil idéal, c'est comme si vous déposiez une bombe au coin d'une porte. De deux choses l'une : ou bien la nationalité dissidente fera éclater l'Etat, tôt ou tard, ou bien l'Etat écrasera la nationalité.

L'idéal est autre. C'est un idéal concret tel qu'il est donné par la réalité historique. Que l'Etat se purifie de tout ce que le Jacobinisme lui a infusé de virus despotique. Qu'il se confine dans sa mission qui n'est pas de tout faire, mais d'aider à faire. Qu'il respecte les nationalités, avec leur physionomie propre, leurs droits naturels, leurs coutumes ancestrales. Non seulement qu'il les respecte, mais qu'il les aide à vivre et à prospérer. L'idéal est encore que les nationalités se purgent du venin révolutionnaire que rêveurs et politiciens leur ont injecté, et que leurs droits étant sauf, elles professent non seulement de bouche mais de cœur et d'action un indiscutable loyalisme vis-à-vis de l'Etat.

La part exacte d'autonomie à accorder sera toujours difficile à déterminer. Elle exigera beaucoup de tact, de prudence, de patriotisme de la part des hommes d'Etat et d'abnégation de la part des nationalistes. Elle variera d'après chaque cas, selon les données de la réalité. Elle sera autre pour les Irlandais, les Polonais, les Sénégalais, que pour les Flamands. N'en déplaise à M. le professeur Poulet.

*La doctrine traditionnelle.*

Sur tous ces points, la réponse du révérend Père Dumir Borkowski est moins profonde, moins subtile que celle du Père Woroniecki. En revanche, elle est plus ferme et à mon avis plus rationnelle et plus sûre.

« La réunion de plusieurs peuples en un Etat, en rend difficile l'unité et diminue sa puissance de choc ; cependant elle ne va pas essentiellement contre la fin propre de l'Etat et ne met pas nécessairement en péril la vie en commun des groupes ethniques. Il se peut même que le bien des citoyens soit, dans un tel assemblage, souvent mieux assuré que dans les étroites frontières d'un Etat strictement national ».

Juste remarque et intéressante pour nous. L'originalité et la force de la nation belge, ne viennent-elles pas du mélange séculaire des deux races flamande et wallonne. Serait-il aventureux de faire une application de cette originalité aux événements de la guerre. Si les Hollandais, en 1914, s'étaient trouvés devant le choix tragique que nous avions à faire, auraient-ils, comme nous l'avons fait, choisi de barrer la route aux Allemands ? On peut en douter sans injurier personne. Qui dira l'influence de notre geste sur la suite de l'histoire de l'Europe ?

Précisons, ajoute le Père Dumir, les traits du nationalisme sain.

« Il combat la tyrannie de l'Etat qui voudrait détruire toutes les particularités ethniques et tout uniformiser. Il estime et protège la civilisation des groupes ethniques ; il favorise de toutes manières la langue nationale et tous les caractères distinctifs de la race.

... Il tend à obtenir un équilibre sage entre les droits des groupes et ceux de l'Etat. Le bien de l'Etat précise la fin qu'il doit poursuivre, mais chaque groupe ethnique ne peut poursuivre ses fins que dans la mesure où l'unité politique est vigoureuse ».

« Par contre, l'Etat a le devoir de respecter les particularités des diverses races, de protéger leur expansion, de défendre leurs intérêts propres, d'accéder à leurs désirs pour autant que le bien de l'Etat n'a pas à en souffrir.

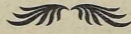
La civilisation générale d'un Etat dépend d'un sage mélange et d'une collaboration pacifique entre les apports civilisateurs de chacune des nationalités qui le composent. Le grand devoir du nationalisme est donc d'établir l'accord entre les exigences de l'Etat et les traditions ethniques ».

Et le révérend Père ajoute une phrase mélancolique, dont tout bon Belge accentuera dans son cœur la vague tristesse. « Les principes



sont très clairs, la pratique est semée de difficultés ». C'est de ces difficultés que vit, se nourrit et s'engraisse la race parasitaire des politiciens.

FERNAND DESCHAMPS,  
Professeur d'Économie politique.



## ROME

### Les prochaines béatifications

MICHEL GARICOÏTS

La vie de Michel Garicoïts (1797-1863) n'a pas été marquée d'événements extraordinaires ni d'œuvres à grand éclat ; elle s'est écoulée toute entière dans cette partie du diocèse de Bayonne où les merveilles de Lourdes ont depuis attiré des foules, mais qui n'était alors fréquentée que par les pèlerins de la région ou le vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Betharram était, depuis des siècles, le rendez-vous des âmes fidèles au culte de Marie.

Comme Saint Vincent de Paul, Michel Garicoïts était fils de pauvres paysans et fut berger. Ibarre, le hameau où il vit le jour, est situé dans les montagnes du pays basque. Même en ces régions écartées, la Révolution poursuivait le clergé d'une implacable haine. Les parents de Michel Garicoïts exercèrent plus d'une fois l'hospitalité envers ces confesseurs de la foi ; hospitalité héroïque car elle les exposait eux-mêmes à la mort. Combien de saints personnages du XIX<sup>me</sup> siècle ont dû à des actes de charité de ce genre les grâces de choix qui entourèrent leurs berceaux !

C'est d'un de ces confesseurs de la foi, caché à Hosta, près d'Ibarre, que Michel Garicoïts, âgé de six mois, reçut le sacrement de baptême.

Ce fut encore un confesseur de la foi, M. l'abbé Barbaste, alors curé de Garris, qui lui fit faire sa première communion. Michel était placé comme berger, au service d'une chrétienne famille de la paroisse, où sa gravité, sa modestie lui avaient fait donner le surnom de *petit docteur*.

Un trait de cette enfance privilégiée est à mettre en évidence parce qu'il montrera, s'il est possible, à ceux qui en douteraient encore, la sagesse des prescriptions de Pie X sur la première communion des enfants. Le rigorisme alors en vogue, avait fait retarder la date de la première communion du petit berger ; le pieux enfant tomba dans une désolation extrême, d'où il ne fut tiré que par une grâce extraordinaire de Dieu. Un jour, tandis qu'il conduisait son troupeau, son âme soudainement remplie d'une consolation céleste, fut ravie en une sorte d'extase dont il ne sortit qu'en heurtant de la tête la barrière d'un champ.

Rappelé par son père à Ibarre, il se livra aux travaux des champs avec sa famille. C'est là que l'Église vint le prendre pour lui faire gravir les degrés du sanctuaire. L'un des prêtres que ses parents avaient assisté pendant la Révolution, l'abbé Borda, curé de St-Palais, ouvrit au jeune Michel son presbytère, et, tout en utilisant ses services à la cure, lui fit suivre les cours du collège de St-Palais.

De St-Palais, Michel passa à Bayonne, où il fut admis à l'évêché à la fois comme domestique et comme étudiant. Il acheva ainsi ses humanités.

Au petit séminaire d'Aire (1818), puis au grand séminaire de Dax, il se fit remarquer par sa piété et ses aptitudes aux études ecclésiastiques. A Dax on le surnomma : le *St-Louis de Gonzague*.

A la fin de 1821, il fut choisi par le supérieur du petit séminaire de Laressore pour l'aider à relever cette maison, et il laissa dans l'esprit de ceux qui l'y connurent, un souvenir impérissable d'estime et de vénération.

Ordonné prêtre le 20 Décembre 1823, il fut vicaire à Cambou, puis successivement économe, professeur et supérieur au grand séminaire de Betharram. C'est là que se déroulera désormais sa vie et où il fondera la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus.

Le jeune professeur se signala par son attachement aux doctrines romaines, soutenant le dogme de l'infaillibilité du Pape, avec autant de conviction que s'il eût été déjà défini. Il combattit aussi l'esprit janséniste en inspirant l'amour de l'Eucharistie et la pratique de la communion fréquente.

Vers la fin de 1843, le séminaire fut transféré à Bayonne, et le P. Garicoïts resta à Betharram. Il y recevait, avec un autre prêtre, les pèlerins venus à l'antique sanctuaire et dirigeait en même temps les Sœurs de la Croix établies à Igon.

C'est alors qu'il conçut le projet de fonder un Institut religieux. Il avait constaté que l'esprit d'indépendance se glissait jusque dans le clergé. Il voulut : « former des prêtres qui par leur obéissance consoleraient le cœur des Evêques ».

Mgr Lacroix approuva les règles de la société naissante en 1838 et, de nouveau, en 1841. Les ministères obscurs d'abnégation et de dévouement dont les autres ne veulent pas, devaient être, dans l'esprit du fondateur, le lot propre de la société.

Opposer l'esprit d'obéissance et de sacrifice à l'esprit d'insubordination et d'égoïsme, plaie de notre siècle, tel était le but qu'il poursuivait.

En même temps qu'il fondait sa Congrégation, organisant noviciat, scolasticat, etc., Michel Garicoïts exerçait près des Sœurs de la Croix d'Igon un ministère tellement important, qu'après le vénérable André Fournet, fondateur de cet Institut, nul autre n'a contribué plus que lui à son extension.

D'après les Supérieurs Majeurs de ces saintes filles, il aurait non seulement conservé mais perfectionné l'esprit primitif de leur communauté. Plus de douze-cents Sœurs ont été formées par lui et plusieurs d'entre elles ont occupé les charges les plus importantes.

Tandis qu'il se livrait à ce ministère déjà si absorbant il présidait aussi aux développements de son propre Institut : cinq collèges étaient dirigés par ses fils et une colonie s'établissait sur les rives de la Plata où elle a pris de grands développements.

Michel Garicoïts est mort le 14 mai 1863, en la fête de l'Ascension. C'est donc au soixantième anniversaire de sa mort, qui coïncide avec la fête de l'Ascension, qu'il va être béatifié.

A la nouvelle de sa mort, l'évêque de Bayonne s'écria : « J'ai donc perdu ce saint prêtre, le modèle de mon clergé ». Un concours immense de peuple lui fit des funérailles triomphales. Son tombeau fut bientôt glorieux ; on y vint de tous côtés solliciter l'intercession du serviteur de Dieu. De très nombreuses guérisons y furent obtenues.

Mgr Ducellier ouvrit, le 3 août 1886, le procès dit de l'Ordinaire. Mgr Jauffret en envoya les actes à Rome en 1891. La cause était si bonne qu'elle avança rapidement et nous assistons aujourd'hui au triomphe de ce prêtre humble, pieux et de sûre doctrine qui a donné à l'église, outre l'édification de ses héroïques vertus, une famille religieuse héritière de son esprit et maintenant répandue en Europe en Amérique et jusque dans l'Extrême-Orient.



On s'abonne

à

La revue catholique  
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs : six mois 15 francs



Etablissements CEUTERICK rue Vital de Coester, Louvain



## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Foris.*

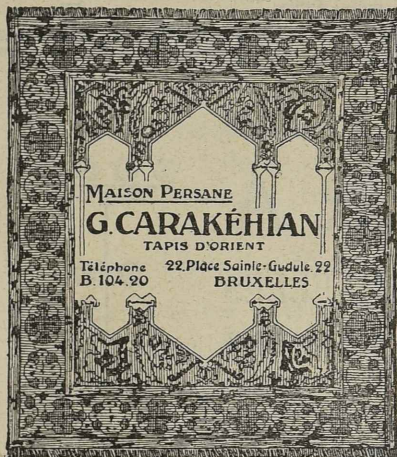
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



## L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et**

**les accidents**

**de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

**Agences dans tout le pays**

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCXSENS

## A la Grande Fabrique

**E. Esders**

**26, rue de la Vierge Noire, 26**

**Bruxelles**

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

**Vêtements pour hommes, dames et enfants**

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.







La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

—

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer

**Soleil  
ou  
pluie**

**"NUGGET"**

**lait**

Typographie — Lithographie	<b>VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur</b> Maison fondée en 1733	Papeterie — Maroquinerie
FABRIQUE DE REGISTRES	<b>François VANNES</b> Successeur	COPIE-LETTRES
Articles de Bureau	13, rue de la Colline, Bruxelles T.ÉL. 227.64	Chapelets — Livres de prières
	USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN	

**LA MAISON DU TAPIS**

**BENEZRA**

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT  
A QUALITÉ ÉGALE  
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL  
POUR LA REPARATION  
DES TAPIS